

Secteur militaire de Tébessa
Quatre terroristes abattus lors d'une embuscade

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7434 - SAMEDI 14 MARS 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Tourisme
**L'Algérie participe
à la 32ème édition
du SITEV à Moscou**

P04

Le géant chinois Geespace choisit l'Algérie pour sa première usine en Afrique

«Vers une indépendance technologique et spatiale»



Lire en page 03

P07

ORAN

Poissons pêchés toujours hors de portée malgré l'abondance
**Le contrôle des prix mis à l'index
par le consommateur lambda**

Pour stabiliser le marché à Oran

Importation de 5.448 tonnes de viande ovine

A l'approche de l'Aïd El-Fitr

Ouverture de 19 bureaux de poste durant la soirée



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Mme Maya Sahli-Fadel élue présidente du CNDH

Mme Maya Sahli-Fadel a été élue, jeudi, présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), succédant ainsi à M. Abdelmadjid Zaalani. Mme Sahli-Fadel a été plébiscitée par la majorité des membres du CNDH lors d'une séance à la Cour suprême, présidée par son Premier président, M. Tahar Mamouni, en présence de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, du ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, du Secrétaire général du Gouvernement, M. Yahia Boukhari, d'un représentant de la Présidence de la République, M. Ahmed Zerrouk, du président du Conseil d'Etat, M. Mohammed Bennaceur, du procureur général près la Cour suprême, M. Abderrahim Madjid, du Commissaire d'Etat près le Conseil d'Etat, M. Abdelgha-



four Kahoul, ainsi que des membres du Conseil national des droits de l'Homme. A l'issue du vote, le CNDH a tenu sa première séance.

Emission d'un timbre-poste dédié au Mus'haf Roudoussi



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehti, a supervisé, jeudi à Alger, aux côtés du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, l'émission d'un timbre-poste dédié au Mus'haf Roudoussi. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Belmehti s'est félicité de "l'émission d'un timbre-poste immortalisant le Mus'haf Roudoussi, dans une atmosphère empreinte de spiritualité coïncidant avec les dix derniers jours du mois sacré de Ramadhan", soulignant que "ce premier exemplaire du Saint Coran imprimé en Algérie constitue l'un de ses symboles scientifiques et religieux les plus importants". "Il est communément appelé Mus'haf El-Djazaïr dans plusieurs pays africains au regard de la particularité de son écriture maghrébine algérienne, préservée par les oulémas et les aïeux", a-t-il ajouté. "Bénéficiant d'une attention particulière, ce Mus'haf a été réimprimé sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la célébration du 60e

anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, redevenant ainsi l'un des symboles de l'Algérie indépendante et de son attachement à son référent religieux et à son identité nationale", a poursuivi le ministre, précisant que ce Mus'haf est "largement distribué en Algérie et à l'étranger, notamment dans les pays du Sahel et d'Afrique, où il est très demandé pour la particularité de son écriture et de sa calligraphie". "L'émission de ce timbre-poste constitue un geste symbolique immortalisant l'une des réalisations de l'Algérie en matière d'identité religieuse et culturelle et reflétant le rôle de la Poste dans la documentation des étapes phares de l'histoire du pays et la promotion de ses trésors culturels", a soutenu M. Belmehti. De son côté, M. Zerrouki a indiqué que "l'émission d'un timbre-poste dédié à ce Mus'haf marque une nouvelle étape dans le processus de valorisation du référent religieux et de l'identité culturelle de l'Algérie, notamment en ces dix dernières nuits bénies du mois sacré de Ramadhan".

Organe de mise en œuvre technique de la Convention TIR La Douane Algérienne participe aux travaux de la 11ème session



Le directeur général des Douanes algériennes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouche, a participé à Genève (Suisse) aux travaux de la 11e session de l'Organe de mise en œuvre technique de la Convention TIR (Transit international routier), indique jeudi un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). La participation aux travaux de cette session, organisée les 10 et 11 mars courant par la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (UNECE) à Genève, reflète "la volonté des Dou-

nes algériennes de renforcer leur présence dans les fora internationaux et de contribuer au développement des mécanismes de facilitation des échanges et à la simplification des procédures douanières", précise le communiqué. Il s'agit également "d'échanger les expertises avec différentes administrations douanières, soutenant ainsi la fluidité des échanges commerciaux et accompagnant les transformations modernes des systèmes de transport et de transit", selon la même source.

M. Saihi met en avant la dynamique économique que connaît l'Algérie et son rôle dans la création d'emplois



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a mis en avant, jeudi à Alger, la dynamique économique que connaît l'Algérie, qui permet la création de "plus de 500.000 postes d'emploi", chaque année. Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, M. Saihi a souligné que "la dynamique économique et le niveau de croissance dans notre pays apportent une forte dynamique en matière de lutte contre le chômage" et ont permis "la création de plus de 500.000 postes d'emploi chaque année". D'autre part, le ministre a mis en exergue les efforts du secteur pour la numérisation qui constitue, a-t-il dit, "le moyen idoine pour assurer des services modernes efficaces

en matière de travail, d'emploi et de sécurité sociale, et ce, en sus d'améliorer la performance et la qualité du service public". Dans ce contexte, le ministre a cité "les dispositions de la numérisation prises dans le cadre de la coordination entre les Caisses de la sécurité sociale et les entreprises, notamment en matière de déclaration des salaires et des cotisations, le but étant de renforcer la transparence dans ce domaine". S'agissant de l'application des lois sur le travail, M. Saihi a souligné "le rôle de l'Inspection du travail, considéré comme étant un mécanisme élémentaire dans l'évaluation des dispositions de la loi dans le domaine du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, à même de contribuer à promouvoir l'environnement du travail et à soutenir l'économie nationale".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO

Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Le géant chinois Geespace choisit l'Algérie pour sa première usine en Afrique «Vers une indépendance technologique et spatiale»

Par B.Kamel

L'Algérie voit grand, elle ouvre les yeux sur les enjeux prometteurs et des perspectives visiblement nourries de son investissement dans l'espace africain. Pour atteindre ce saut vers l'espace, aidé en cela par sa modeste révolution d'avoir mis sur orbite des satellites cent pour cent algériens, l'Algérie tire profit de ses partenaires. Cap donc sur le géant chinois Geespace qui jette ainsi son dévolu sur le pays, vu sa position géostratégique et ses atouts. Le géant asiatique y veut en effet planter sa première usine de fabrication de satellites en Afrique. Le groupe chinois Zhejiang Geely Holding, via sa branche spatiale Geespace, a choisi l'Algérie pour investir dans l'industrie spatiale africaine. Le choix porté par Geespace sur l'Algérie est stratégique du point de vue économique et commercial. Cependant, il est clair que pour l'Algérie, les visées sont légitimes: avec la réalisation de cette usine de production de satellites, l'Algérie, avec ses capacités spatiales et plus de trois satellites mis jusque-là en orbite, va non seulement perfectionner sa technologie de pointe mais va également maîtriser aussi l'industrie spatiale en Afrique. L'investisseur asiatique, connu mondialement par ses activités diverses et riches dans les domaines de l'automobile et les technologies de mobilité, veut désormais passer à un autre cap, mettant son index sur la construction d'usines de satellites en Afrique, dans

le cadre de la délocalisation industrielle dans les continents. Ce sont pour ainsi dire les nouveaux contours d'une souveraineté technologique que l'Algérie entend bâtir. Ce choix place l'Algérie au cœur d'une compétition cruciale pour la maîtrise des données et des communications. En accueillant un projet d'une telle envergure dans un monde qui rivalise de force avec les puissances des technologies des transmissions, des communications et de renseignements stratégiques, le pays sait désormais sur quel pied danser et accélère sa conquête des connaissances de l'espace. Il ne se contente pas d'acheter une technologie clé en main mais négocie son entrée dans le cercle réduit des nations détenant en mains les clés du savoir spatial. Bien entendu, les enjeux peuvent dépasser les objectifs du projet en lui-même, en ce sens qu'il n'exclut pas de toucher aux questions sensibles comme la sécurité nationale, la sécurité de l'espace, de la confidentialité des données des institutions de l'Etat et des citoyens de la gestion. L'accord avec Geely ne se limite pas à un transfert de chaînes de montage. Selon les informations rapportées par le média spécialisé China Global South, le projet prévoit également la création d'un centre de recherche et d'application satellitaire. Ce lieu doit devenir un creuset où se mêleront ingénieurs algériens, scientifiques et entreprises locales, avec pour mission de développer de nouvelles technologies, d'assurer la mainte-

nance des équipements et de former une main-d'œuvre hautement qualifiée. Cette approche intégrée est capitale et les retombées attendues sont multiples: Conception et production de satellites adaptés aux besoins spécifiques du pays; Réduction significative de la dépendance vis-à-vis des fournisseurs étrangers pour les technologies critiques; Création d'un pôle d'excellence pour attirer les jeunes talents et stimuler l'émergence de start-up spécialisées et utilisation des données satellitaires pour la surveillance environnementale, la prévention des catastrophes naturelles et une meilleure gestion des ressources. Cette ambition spatiale repose sur des fondations juridiques solides. Les mémorandums de coopération, signés en décembre dernier avec l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et Algérie Télécom Satellite, ont posé un cadre opérationnel précis. Ils définissent les modalités de production des satellites, le déploiement de services Internet des objets (IoT) par satellite et organisent les aspects commerciaux du partenariat. Des discussions techniques se poursuivent actuellement pour intégrer ces futurs équipements aux infrastructures nationales existantes et établir un calendrier de réalisation. Enfin, ce projet s'inscrit dans une dynamique nationale déjà bien engagée. Le lancement réussi des satellites Alsat 3A et Alsat 3B en janvier dernier témoigne de la volonté de l'Algérie de maintenir un rythme soutenu dans sa conquête technologique.

Gestion des communes

Un projet de décret exécutif pour une nouvelle vision organisationnelle en cours d'examen

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud a indiqué, jeudi à Alger, qu'un projet de décret exécutif est en cours de préparation en vue de mettre en place une structure organisationnelle modèle permettant de consacrer une nouvelle vision dans la gestion des communes. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Sayoud a précisé que les services de son département ministériel "sont en train d'élaborer un projet de décret exécutif comprenant une structure organisationnelle modèle pour les communes, prenant en charge les missions décentralisées de la wi-

laya". Ce décret qui a pour objectif de "concrétiser une nouvelle vision organisationnelle dans la gestion de la commune", constituera "un cadre de référence permettant à chaque commune d'élaborer une structure organisationnelle adaptée à ses spécificités et à ses priorités, en tenant compte du niveau d'encadrement et de la disponibilité des ressources nécessaires". Concernant les communes qui ont entrepris l'élaboration de projets de structures organisationnelles, M. Sayoud a fait savoir que "leur examen a été reporté jusqu'à l'adoption de la structure organisationnelle modèle ainsi que la prise en compte des résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitat,

le nombre d'habitants de chaque commune figurant parmi les critères retenus", a-t-il dit. Répondant à une question relative à la création de nouvelles communes dans certaines wilayas, le ministre a rappelé que cette démarche nécessite la modification de la loi relative à l'organisation territoriale du pays, les conditions ne se limitant pas aux seuls critères géographiques, précisant que "les communes peuvent, dans le cadre du renforcement de la décentralisation, créer des délégations ou des annexes relevant de leurs compétences, chargées d'assurer des services publics par délégation de l'Assemblée populaire communale (APC)".

Affaires étrangères-Intérieur

Signature d'une convention pour renforcer la coopération en matière de numérisation des services consulaires

Une convention a été signée, jeudi, entre le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, représenté par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), en vue de renforcer la coopération dans le domaine de la numérisation de certains services consulaires. La convention a été signée au siège du ministère des Affaires étrangères par le Secrétaire général du ministère, M. Lounès Ma-

gramane, et le Directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaïb, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Magramane a indiqué que cette convention "constitue un nouveau jalon dans le processus de modernisation des services consulaires, que le mi-

nistère des Affaires étrangères place parmi ses priorités, au regard de l'importance particulière accordée par le président de la République à notre communauté nationale à l'étranger, en tant que composante authentique de la nation algérienne", rappelant que cet "aspect a fait l'objet d'une attention particulière lors de la Conférence des chefs de postes consulaires sanctionnée, en février dernier, par plusieurs recommandations pertinentes".

Point de Vue

Par A.Benani

Guerre en Iran

L'Iran est certes une dictature idéologique et politique. Le régime issu de la révolution de 1979 concentre le pouvoir entre les mains d'une autorité religieuse et limite sévèrement les libertés publiques. Pourtant, derrière cette réalité institutionnelle, une autre dynamique traverse périodiquement la société iranienne: celle d'une contestation populaire, diffuse ou ouverte, portée par une partie de la population qui aspire à davantage de liberté politique et sociale. À plusieurs reprises, ces dernières années, cette contestation a semblé prendre de l'ampleur, laissant entrevoir la possibilité d'une évolution interne du pays. C'est dans ce contexte fragile que surgissent régulièrement les interventions ou les pressions des grandes puissances, au premier rang desquelles les États-Unis. La question de la légitimité de ces interventions reste centrale. En principe, depuis la création de l'Organisation des Nations unies, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, le recours à la force dans les relations internationales est strictement encadré. Le Conseil de sécurité de l'ONU est censé être l'instance habilitée à autoriser une intervention militaire afin de préserver la paix et la sécurité internationales. D'où le président US tire-t-il donc la légitimité d'intervenir dans d'autres États et s'ériger de son propre chef en gendarme du monde? Dans plusieurs crises majeures du début du XXI^e siècle, le cadre onusien a été contourné ou interprété de manière très contestée. L'exemple le plus emblématique demeure l'invasion de l'Irak en 2003 par une coalition menée par les États-Unis, sans mandat explicite du Conseil de sécurité. Cette intervention, justifiée à l'époque par l'existence supposée d'armes de destruction massive, a profondément déstabilisé la région et ouvert une longue période de chaos politique et sécuritaire. D'autres épisodes, comme l'intervention en Libye en 2011 qui, bien que fondée sur une résolution de l'ONU, a largement dépassé son mandat initial où les ingénieries multiples dans la guerre syrienne ont renforcé chez beaucoup l'idée d'un système international marqué par des rapports de force plus que par un véritable respect du droit. Dans ce contexte, la question revient sans cesse: à quoi sert réellement l'ONU si les puissances les plus influentes peuvent, lorsque leurs intérêts l'exigent, agir en dehors de son cadre? Pour de nombreux observateurs critiques, ces interventions illustrent une forme contemporaine de «loi du plus fort», où la capacité militaire et l'influence géopolitique prennent le pas sur la légitimité internationale. Israël l'autre va-t'en guerre et agresseur, car c'est lui qui a donné le premier coup dans ce conflit comme souvent par ailleurs, a une peur existentielle dit-il, mais qui détient l'arme nucléaire destructrice de toute existence humaine et de tout être vivant, faune et flore et humanité? Et puis reconnaît-il l'existence d'un état palestinien? Que fait-il à Gaza sinon s'employer à supprimer avec son armada l'existence du peuple gazaoui sans défense? On aura tout vu. Le bourreau qui accuse la victime. Cette réalité s'inscrit elle-même dans un contexte où la question de l'armement et de la dissuasion nucléaire demeure profondément asymétrique. Israël est largement considéré par les experts comme la seule puissance nucléaire de la région, bien que l'État hébreu n'ait jamais officiellement confirmé ni infirmé cette possession car ne voulant pas dévoiler ses cartes. Sur le terrain, la situation dans la bande de Gaza est devenue, au fil des années et des conflits successifs, un symbole tragique. Les opérations militaires israéliennes, provoquent régulièrement des destructions massives et un lourd bilan humain parmi les civils. Ces actions traduisent un déséquilibre écrasant entre une puissance militaire considérable et une population civile largement dépourvue de moyens de défense. Entre aspirations populaires à la liberté, rivalités géopolitiques, interventions étrangères et conflits enracinés, le Moyen-Orient apparaît ainsi comme l'un des théâtres les plus complexes de la politique mondiale contemporaine. Et derrière chaque crise se pose la même question fondamentale: le droit international peut-il encore prévaloir sur la puissance?

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Greffes d'organes,
le défi des donneurs

La transplantation d'organes en Algérie a connu des avancées notables au cours des dernières décennies, mais ce domaine vital reste confronté à un défi majeur : la rareté des donneurs. Malgré les progrès médicaux et les compétences développées par les équipes hospitalières, des milliers de patients continuent d'attendre une greffe qui pourrait leur sauver la vie. Selon le professeur Rachid Belhadj, directeur des activités médicales et président du comité d'éthique médicale au CHU Mustapha-Pacha d'Alger, près de 1.600 transplantations d'organes ont été réalisées en Algérie depuis 1986. Un chiffre qui reflète l'évolution progressive de cette discipline médicale, mais qui reste insuffisant au regard des besoins actuels. Aujourd'hui, environ 32.000 patients sont inscrits sur les listes d'attente pour une greffe de rein, de foie ou de cornée dont près de 15.000 souffrant d'insuffisance rénale nécessitant une transplantation. Les débuts de la transplantation en Algérie remontent à 1977, avec la première greffe de cornée réalisée au CHU Mustapha-Pacha. La première greffe rénale a été effectuée quelques années plus tard, en 1986, marquant le début du développement de cette spécialité dans le pays. Depuis, plusieurs établissements hospitaliers universitaires ont contribué à renforcer les capacités nationales. Le CHU de Batna, notamment, s'est distingué ces dernières années en réalisant près de 60 % des greffes rénales enregistrées à l'échelle nationale. Cependant, le principal obstacle au développement de la transplantation ne réside pas dans les capacités médicales, mais dans le manque de donneurs. Dans la société algérienne, la question du don d'organes reste sensible notamment en raison de l'attachement au respect du corps après la mort et de l'obligation d'obtenir l'accord de la famille avant tout prélèvement. Pourtant, plusieurs fatwas religieuses autorisent et encouragent le don d'organes, considéré comme un acte de solidarité permettant de sauver des vies. Dans la pratique, les dons se font le plus souvent au sein du cercle familial, tandis que le don destiné à des personnes non apparentées demeure encore limité. Face à cette situation, les spécialistes appellent à renforcer les campagnes de sensibilisation à travers les mosquées, les écoles et les médias afin de promouvoir la culture du don d'organes. Parallèlement, les autorités envisagent plusieurs mesures pour dynamiser ce secteur, notamment la relance de l'Agence nationale des greffes, la création d'un registre national du don d'organes et la numérisation des procédures. L'élargissement des programmes de transplantation, avec notamment l'annonce prochaine de la greffe cardiaque, devrait également contribuer à réduire les listes d'attente et à améliorer la prise en charge des patients.

Tourisme

L'Algérie participe à la 32ème édition
du SITEV à Moscou

L'Algérie participe à la 32e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) à Moscou en Russie, dont les activités ont débuté mercredi, indique un communiqué de l'Office national du tourisme (ONT). La participation de l'Algérie à ce salon (du 11 au 13 mars), considéré comme l'un des événements touristiques spécialisés les plus importants au niveau mondial, s'inscrit dans le cadre du « plan d'action de l'ONT au niveau international visant à promouvoir la destination Algérie sur les marchés extérieurs ». Cet événement constitue également « une plateforme de renforcement des opportunités de partenariat entre les acteurs du secteur ainsi que d'exploration des opportunités d'investissement et d'échange d'expertises », ajoute la même source. Cette participation revêt une im-

portance particulière, compte tenu de « la place qu'occupe le marché russe, en tant que l'un des plus grands marchés émetteurs de touristes au monde, doté d'une forte capacité de dépense, en sus de l'intérêt croissant des touristes russes pour les destinations nouvelles et authentiques en dehors des circuits touristiques traditionnels, ce qui offre à l'Algérie une véritable opportunité de se positionner comme une destination touristique distinctive ». A cet effet, la participation de l'Algérie « constituera une opportunité stratégique pour faire connaître les ressources touristiques et culturelles dont regorge le pays, notamment dans le cadre des relations bilatérales privilégiées » unissant à la Russie, ainsi que des perspectives prometteuses qu'elles offrent pour développer la coopération dans le domaine touristique.

Cette participation permettra également de mettre en lumière les diverses potentialités de l'Algérie, alliant atouts naturels, culturels et civilisationnels, particulièrement le caractère saharien unique des régions du Sud algérien, un produit touristique authentique à même de susciter l'intérêt des touristes russes. L'Algérie prendra part à travers un stand regroupant plusieurs opérateurs touristiques nationaux, équipé de différents moyens nécessaires afin d'assurer la promotion du produit et de la destination touristique nationale. Un volet du patrimoine culturel lié à l'artisanat sera également mis en avant à travers l'exposition de modèles de céramique artistique, permettant aux visiteurs de découvrir de près et d'apprécier les étapes de réalisation de ce produit, lit-on dans le communiqué.

Produits et ustensiles de pâtisserie

M.Rezig salue la qualité de la production nationale

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a salué jeudi à Alger la qualité de la production nationale des produits et ustensiles de pâtisserie, soulignant le niveau avancé qu'elle a atteint en termes de qualité et de conditionnement. C'est ce qu'a déclaré le ministre, à la presse lors de l'inauguration en compagnie de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, et du wali déléguée de la circonscription administrative de Hussein Dey, Nadja Nassib, du Salon des produits et ustensiles de pâtisserie, organisé par le ministère. M. Rezig a expliqué qu'un nombre de ces produits sont actuellement exportés vers plusieurs pays, après que les entreprises productrices ont satisfait les besoins du marché national et approvisionné les familles algériennes avant de se tourner progressivement vers l'exportation. Le ministre a considéré que la concurrence entre les entreprises dans le domaine de l'exportation témoigne du développement qu'a connu cette filière, soulignant que les résultats obtenus s'inscrivaient dans le cadre de la politique menée par le gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la Ré-



publique, M. Abdelmadjid Tebboune. De son côté, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a affirmé que son département ministériel accorde un intérêt particulier à la promotion du produit national et à la satisfaction des besoins du marché national en différents produits de consommation. La ministre a expliqué que cet événement reflétait la dynamique du secteur agroalimentaire en Algérie, notamment à travers la diversité et la qualité des produits locaux présentés. Elle a ajouté que le salon a permis de constater la disponibilité de certains produits algériens sans glu-

ten destinés aux personnes atteintes de la maladie coéliqua, ce qui contribue, selon elle, à la diversification des produits de consommation et à la satisfaction des besoins des différentes catégories de consommateurs. Elle a également indiqué que le ministère œuvre à l'accompagnement du consommateur en veillant à la qualité des produits, tout en soutenant les opérateurs économiques locaux par la facilitation des procédures et l'encouragement des initiatives qui contribuent au développement de l'économie nationale. Le salon se poursuit jusqu'au 16 mars au niveau de la Promenade des Sablottes à Alger, avec la participation de près de 50 exposants, parmi lesquels des producteurs et des fournisseurs spécialisés dans les fournitures et outils de l'industrie de la confiserie, les articles de décoration et d'emballage, ainsi que les composants de base et les équipements liés à cette activité, en plus de certaines banques et institutions de soutien aux projets et à l'entrepreneuriat. Cette manifestation, organisée sous le slogan "Qualité locale et perspectives d'exportation", vise à accompagner les opérateurs économiques, à encourager la production nationale et à ouvrir de nouvelles perspectives aux entreprises activant dans le domaine de la confiserie pour accéder aux marchés extérieurs.

Cultures stratégiques dans les grands périmètres

Réunion de travail pour le suivi du programme d'irrigation d'appoint

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, et le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, ont présidé, jeudi, une séance de travail consacrée au suivi du programme d'irrigation d'appoint des cultures stratégiques dans les grands périmètres, indique un communiqué du ministère de l'Hydraulique. Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche en présence des cadres des deux secteurs, les deux ministres ont souligné "l'importance que revêt le secteur agricole dans le pays, ainsi que

les moyens considérables mobilisés par l'Etat pour mobiliser les ressources hydriques nécessaires au développement de la production nationale, notamment dans les filières stratégiques", selon la même source. Ils ont également salué le niveau de coordination entre les secteurs de l'Hydraulique et de l'Agriculture, soulignant l'importance d'une exploitation rationnelle et durable des ressources hydriques, à travers l'adoption de systèmes d'irrigation économes en eau, tout en œuvrant à diversifier les sources d'approvisionnement et en optant pour les ressources non conventionnelles, notamment l'utilisation des

eaux usées épurées pour l'irrigation, de manière à garantir la valorisation et la préservation de cette importante ressource. Au terme de la réunion, les deux ministres ont réaffirmé leur volonté de "poursuivre l'action commune et de renforcer la coordination sur le terrain entre les différentes instances et institutions relevant des deux secteurs, afin de relever les défis liés à la sécurité alimentaire nationale et de renforcer la production agricole par un produit local durable et de qualité, à la hauteur des aspirations et des perspectives de développement du pays", conclut le communiqué.

Commission des stupéfiants de l'ONU

L'Algérie organise une rencontre sur les dangers du cannabis hybride

L'Algérie a organisé, récemment, une rencontre en marge de la 69^e session de la Commission des stupéfiants des Nations Unies (CND) à Vienne, avec pour thème : « Cannabis hybride : un danger croissant pour la santé publique et la sécurité nationale », a indiqué jeudi un communiqué de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT). Cette rencontre, ouverte par l'ambassadeur représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies à Vienne, Larbi Latrèche, a été marquée par une large présence d'ambassadeurs et de diplomates étrangers, de nombreux membres des délégations participant aux travaux de la Commission des stupéfiants, en sus de représentants de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), précise le communiqué. Sous la supervision de l'ONLCDT,

des experts du ministère de la Justice, du ministère de la Santé et de la Gendarmerie nationale ont présenté des exposés spécialisés portant sur ce thème, "ayant mis en exergue les résultats des analyses de laboratoire effectuées sur le cannabis introduit illégalement en Algérie par ses frontières ouest". Ces analyses "ont révélé, ces dernières années, une tendance à la hausse du taux de la substance à effet psychoactif (THC), ce qui rend ce type de cannabis à haute teneur particulièrement dangereux en termes de dépendance et d'effets négatifs sur la santé mentale et physique, notamment chez les jeunes, qui en sont les principaux consommateurs », lit-on dans le communiqué. Les exposés ont mis la lumière sur les risques sécuritaires résultant de la prolifération du cannabis hybride et son impact sur la sérénité et la sécurité publiques, d'où l'importance "d'une mobilisation nationale globale adaptée à l'ampleur de ces mena-

ces complexes et de la lutte contre les réseaux de trafic de drogues qui ont développé leurs méthodes dans leurs tentatives visant à inonder le territoire national de cette drogue mortelle", ajoute le communiqué. Dans ce contexte, les intervenants ont passé en revue "la réponse intégrée adoptée par les autorités publiques et les corps de sécurité", "alliant mesures coercitives et préventives, et ce, en plus de la prise en charge sanitaire, les soins et la réinsertion, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention contre les stupéfiants et les substances psychotropes (2025-2029) adoptée en avril 2025". La présente session a été marquée par l'installation des membres du groupe d'experts multilatéral, chargé d'élaborer les recommandations pour renforcer l'application des engagements prévus dans les accords de contrôle de la drogue.

Publication dans la revue internationale de l'innovation éducative

Début de réception des articles scientifiques

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, jeudi, le début de réception des contributions scientifiques, en vue de leur publication dans le premier numéro de la revue internationale de l'innovation éducative (IJIE) de l'Institut national de recherche en éducation (INRE), dont la parution est prévue pour le mois de juin prochain, indique un communiqué du ministère. Dans le cadre de "la concrétisation de la décision annoncée par le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohamed Seghir Sadaoui, à l'occasion de la cérémonie de lancement du +Défi de l'innovation en éducation+, tenue le 14 février dernier, concernant la création d'une revue scientifique semestrielle indexée, intitulée +Revue internationale de l'innovation éducative+, le ministère de l'Éducation nationale, à travers l'INRE, a le plaisir d'annoncer le début de réception des contributions scientifiques pour publication dans le premier volume, numéro 1, prévu pour juin 2026, de sa revue internationale dédiée à l'innovation éducative", précise la même source. Cette initiative,

destinée aux inspecteurs, aux directeurs d'établissements éducatifs, aux enseignants, aux praticiens de l'éducation, aux chercheurs, aux enseignants-chercheurs et aux doctorants, s'inscrit dans le cadre "des efforts du secteur visant à établir une référence scientifique nationale dans le domaine de l'innovation éducative et à valoriser les initiatives créatives dans l'éducation et l'enseignement, tout en renforçant le rôle de la recherche scientifique dans le développement des pratiques pédagogiques et l'amélioration de la qualité de l'apprentissage", note le communiqué. Créée en février dernier, la revue biannuelle IJIE vise à promouvoir la recherche et les pratiques pionnières dans le domaine de l'innovation pédagogique, à l'échelle nationale et internationale. Elle publie des articles de recherches originaux, des revues scientifiques, des études de cas et des analyses théoriques portant sur le développement des méthodes d'enseignement modernes, les innovations pédagogiques, les technologies numériques dans l'apprentissage, la conception

des programmes et les stratégies d'évaluation efficaces. La revue offre une plateforme mondiale aux enseignants, aux chercheurs et aux décideurs pour échanger leurs expériences et leurs pratiques fondées sur des données probantes, et soutenir le développement d'approches éducatives transformatrices visant à améliorer les résultats d'apprentissage et à promouvoir l'excellence académique à tous les niveaux de l'enseignement, selon la même source. Concernant le champ de recherche et les domaines ciblés, la revue accepte des contributions scientifiques originales en arabe, en anglais ou en français, apportant une valeur ajoutée, et des contributions innovantes dans plusieurs domaines, notamment les technologies avancées et l'innovation pédagogique, la conception de méthodes d'enseignement innovantes et de techniques interactives pour l'apprentissage des langues et des disciplines scolaires, ainsi que l'innovation dans l'apprentissage et les stratégies d'enseignement fondées sur des preuves, entre autres.

Spécialisé dans la contrebande et l'importation

illégal de pièces de rechange et de métaux précieux

Démantèlement d'un réseau criminel à Alger

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans la contrebande et l'importation illégale de pièces de rechange et de métaux précieux et procédé à l'arrestation de trois (3) individus et à la saisie de plus de 2 kg d'or et de sommes d'argent en monnaie nationale et en devises, indique jeudi un communiqué de ces services.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment celle portant atteinte à l'économie nationale, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationa-

le de Dar El Beïda a démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans la contrebande et le trafic de pièces de rechange automobiles et de métaux précieux introduits illicitement sur le territoire de la commune de Dar El Beïda", précise la même source. L'opération a été menée suite à "des informations faisant état de personnes s'adonnant à l'importation illégale de pièces de rechange automobiles et du métal jaune depuis l'étranger, avant de les revendre dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger". L'exploitation de ces informations et l'intensification des investigations et des recherches

ont permis de "mettre en place un plan sécuritaire bien ficelé ayant abouti à l'arrestation de trois (3) individus et à la saisie d'un grand nombre de pièces de rechange automobiles de marques étrangères, de 2,292 kg d'or, de 25 téléphones portables de marque iPhone, de deux (2) véhicules de tourisme et de sommes d'argent issues de cette activité criminelle s'élevant à 227 millions de centimes, 75 euros et 280 livres turques", souligne le communiqué. "La valeur globale des marchandises saisies a été estimée à plus de 7 milliards de centimes", ajoute la même source.

Secteur militaire de Tébessa

Quatre terroristes abattus lors d'une embuscade

Quatre terroristes ont été abattus et quatre pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, ainsi que des munitions récupérés par des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire, la nuit de jeudi, lors d'une embuscade dans le Secteur militaire de Tébessa, indique, vendredi, un communiqué du ministère de la Défense. "En exécution des instructions du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire, relatives à la garantie de la sécurité et de la quiétude des citoyens, notamment durant ce mois béni de Ramadhan, et dans la poursuite des opérations de lutte antiterroriste, et grâce à l'exploitation efficace des renseignements fournis par les services de Sécurité de l'Armée, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont abattu, la nuit d'hier jeudi 12 mars 2026, lors d'une embuscade dans le Secteur militaire de Tébessa en 5^{ème} Région militaire, quatre terroristes et récupéré quatre pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions et d'autres effets", précise le communiqué. "Cette opération s'ajoute à l'opération qualitative menée le 01 mars 2026, dans la forêt de Zeddine dans le Secteur militaire de Ain Defla en 1^{ère} Région militaire, et qui s'est soldée par la neutralisation de deux terroristes et la récupération de deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions", ajoute la même source. Ces deux opérations menées durant ce mois béni "confirment une fois de plus la vigilance et la détermination des unités de l'Armée Nationale Populaire à traquer les résidus de ces criminels en toutes circonstances et occasions, jusqu'à leur éradication", conclut le communiqué du MDN.

Meilleure couverture mobile

Mobilis remporte le prix pour la deuxième fois consécutive

L'opérateur de téléphonie mobile "Mobilis", a remporté, pour la deuxième fois consécutive, le prix de la meilleure couverture, décerné par la société mondiale "Ookla", indique jeudi un communiqué de l'entreprise. "En marge du Mobile World Congress (MWC 2026), qui s'est tenu à Barcelone en Espagne, du 2 au 5 mars en cours, et qui réunit les principaux opérateurs du secteur technologique et des télécommunications, l'opérateur national +Mobilis+ a de nouveau remporté le Speedtest Award 2025 de la meilleure couverture mobile en Algérie (Algeria's Best Mobile Coverage), décerné par la société mondiale +Ookla+", précise le communiqué. Ce prix a été remis au PDG de Mobilis, Chaouki Boukhazani, qui a souligné que cette distinction constitue "la preuve du niveau atteint par la couverture de Mobilis, conformément à des normes internationales neutres reposant sur l'expérience réelle des utilisateurs", ajoute la même source. Ce sacre représente également, selon la source, "une motivation reflétant la performance globale de l'opérateur ainsi que les défis et efforts consentis pour accélérer le déploiement du réseau et améliorer la qualité de service, en adéquation avec la vision nationale d'un avenir numérique moderne et connecté".

Bouira

Secousse tellurique de 3,5 degrés

Le centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique a enregistré une secousse sismique jeudi à 18 h 49. Cette secousse de magnitude de 3,2 sur l'échelle de Richter, avait son épiceutre à 02 km au sud de la ville d'El-Mihoub, dans la commune de Bir-Aghbalou qui se trouve à quelques 36 km au cardinal Ouest du Chef-lieu de la Wilaya de Bouira.

Taïb HOCINE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA
DAIRA D'AIN SEFRA
COMMUNE D'AIN SEFRA
Nif 41600200004501801002

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public nommément l'article 65 alinéa 02.

La Commune d'AIN SEFRA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°12 /2025 portant sur:

OPERATION : Opération : Suivi technique, Contrôle De Laboratoire Et Réparation des dégâts causés par les intempéries sur CC.

LOT 01 : Reconstruction PASSAGE SUBMERSIBLE SUR OUED R'SSAF AVEC RACCORDEMENT DE LA ROUTE RN° 06 PK 378+000.

LOT 02 : construction PASSAGE SUPERIEUR RELIANT AIN SEFRA EL-DJEDIDA -CENTRE VILLE AVEC RACCORDEMENT DE LA ROUTE (AUPRES LA GARE DE AIN SEFRA).

LOT 03 : construction OUVRAGE D'ART sur oued mouillah RELIANT auto- construction-800 logts avec raccordement de la route A AIN SEFRA.

Paru dans les quotidiens " Le Carrefour D'Algérie" en français et "المجتمع" en arabe du: 27/01/2026 Qu'après évaluation des offres, Le marché est attribué provisoirement comme suite :

Attributaire	Offre Financière	Offre Financière après correction	Délai d'exécution	N° nif	Observation
--------------	------------------	-----------------------------------	-------------------	--------	-------------

LOT 01 : Reconstruction PASSAGE SUBMERSIBLE SUR OUED R'SSAF AVEC RACCORDEMENT DE LA ROUTE RN° 06 PK 378+000.

EURL GOUNIBER	69 064 030.00	69 064 030.00	06 MOIS	000245082216688	le moins-disant, parmi les offres pré-qualifiées
----------------------	---------------	---------------	---------	-----------------	--

LOT 02 : construction PASSAGE SUPERIEUR RELIANT AIN SEFRA EL-DJEDIDA -CENTRE VILLE AVEC RACCORDEMENT DE LA ROUTE (AUPRES LA GARE DE AIN SEFRA).

Société des études et réalisation des ouvrages d'art l'ouest-SEROR-	155 303 385.93	155 303 385.93	06 MOIS	099913026224962	le moins-disant, parmi les offres pré-qualifiées
--	----------------	----------------	---------	-----------------	--

LOT 03 : construction OUVRAGE D'ART sur oued mouillah RELIANT auto- construction-800 logts avec raccordement de la route A AIN SEFRA.

LE LOT EST DECLARE INFRACTUEUSE

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires voulant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Sont invités à se rapprocher de services du marché au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Les soumissionnaires qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre du présent appel d'offre, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics, auprès de La commission communale des marchés Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya : AIN TEMOUCHENT

DAIRA : EL AMRIA

Commune : BOUZEDJAR

IMATRICUTATION FISCAL COMMUNAL : N°46050213181

**** AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ****

Conformément a l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marches publics et des délégation de service public .

- l'article 46 de la loi n° 12/23 du 05.08.2023 , fixant les règles générales relatives aux marches publics .

- Vu l'avis d'appel d'offre ouvert N° 02 lancer le 04/02/2026

- Vu le P V d'ouvertures des plis datée du 18/02/2026

- Vu le P V d'évaluation des offres datée du 01/03/2026

Le président de L'Assemblée Populaire de la Commune de BOUZEDJAR , Daïra d'EL AMRIA , wilaya d'AIN TEMOUCHENT , lance un avis d'attribution provisoire relatif au projet du programme de Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales 2026 (FSCGL 2026) suivante tableau :

N°	Intitulé du projet	Entreprise retenue	Montant en TTC (da)	Montant après correct TTC (da)	La note	Délai	OBS
01	Réalisation D'un Route en Béton Bitumineux Reliant à El Hououara et Mzaita 1.7 km	OUELD ANEUG AHMED NIF:169462000212125	13.000.000.00 DA	13.632.907.75 DA	46	trois (03) mois	Moins cher que les offres techniques qualifiées

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix , peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les Journaux nationaux . ceci en application de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public .

Le P/APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de relizane
Daïra d' ammi moussa
Commune ouled yaich
Identifiant fiscale / 095848059049016

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la loi : 23/12 du :05/08/2023 précisent les règles générales liées aux marchés publics et conformément à l'article 75 du décret présidentiel N° 15/247 du : 16/09/2015 Portant réglementation de marchés publics et délégations de service public

Le charge de l'administration De la gestion des affaires de la commune informe tous les soumissionnaires ayant participes à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale N° :02/2026 en date du : 11/02/2026 Concernant le projet suivant :

- RENOVATION CONDUITE DE REOULMENT ENTRE STATION DE POMPAGE O/HAMMOU ET RESERVOIR 200 m3 a SIDI ALI COMMUNE OULED YAICH

Après l'analyse et évaluation des offres et à l'issue du jugement des offres technique en date du 02/03/2026 et des offre finance en date 03/03/2026, le projet à été attribué provisoirement à la société suivante :

N	Intitulé de Projet	Entreprise retenue	Offre Financier en TTC	Offre Financier en TTC (après la correction)	Identifiant fiscale	Délais de livraison	Remarque
01	RENOVATION CONDUITE DE REOULMENT ENTRE STATION DE POMPAGE O/HAMMOU ET RESERVOIR 200 m3 a SIDI ALI COMMUNE OULED YAICH	Benamara ADDA	11 639 271.00 DA	11 739 231.00 DA	197848220027719	Trois (03) MOIS	Qualifier + moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduit un recours dans un délais de dix 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis auprès de comite des marches publics de la commune d'Ouled Yaich et ce conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2017 portant réglementation des marches publics et délégations de service public .

Le Charge de l'Administration de la Gestion des Affaires de la Commune

Agriculture

Renforcement du suivi sur le terrain des grandes cultures et des légumineuses

La cellule opérationnelle chargée du suivi des grandes cultures et des légumineuses dans la wilaya d'Oran a intensifié ses sorties sur le terrain dans plusieurs exploitations agricoles, afin de s'enquérir de l'état sanitaire des cultures et d'accompagner les agriculteurs pour garantir une production abondante, a-t-on appris, mercredi, auprès de la station régionale de protection des végétaux (SRPV), sise à Misserghine.

Dans ce cadre, la cellule cible trois « fermes vitrines » situées dans les communes de Oued Tlelat et Boutlelis, choisies en raison des grandes superficies qu'elles consacrent à la production céréalière sous différentes formes, ainsi que pour l'adoption d'un itinéraire technique approprié et d'un système d'irrigation, a expliqué à l'APS la directrice de la SRPV, Dalila Chaber. La même responsable a ajouté que ces sorties s'inscrivent

dans le cadre de l'accompagnement des agriculteurs sur le terrain, à travers la fourniture de conseils techniques et le suivi périodique de l'état sanitaire des cultures céréalières et des légumineuses.

Ces actions sont menées par les membres de la cellule opérationnelle, qui regroupe des représentants de la Station régionale de protection des végétaux, de la Chambre d'agriculture, de la direction des Services agricoles, de l'Institut technique des grandes cultures, ainsi que de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS). Par ailleurs, dans le cadre des missions de la commission de veille de wilaya, les membres de la cellule effectuent des visites de terrain dans différents champs de céréales et de légumineuses à travers la wilaya, afin de les prémunir contre la propagation des insectes ravageurs et des maladies et de garantir la santé des plan-

tes. Ils orientent également les agriculteurs vers les mesures techniques à suivre pour améliorer les rendements et assurer une production agricole abondante. La station régionale de protection des végétaux effectue également des sorties sur le terrain dans les unités de production (anciennes fermes pilotes) pour suivre les différentes spéculations, notamment les grandes cultures, selon la même source.

Parallèlement, la station a entamé, en coordination avec les services agricoles de la wilaya d'Oran, une opération de détection du scolyte (coléoptère du bois/scolyte de l'écorce) dans les vergers. Elle a également programmé des campagnes de sensibilisation durant la saison agricole 2025-2026 concernant les traitements hivernaux des arbres fruitiers et de la vigne, ainsi que d'autres campagnes relatives à la lutte contre le rat des champs.

Pour stabiliser le marché à Oran Importation de 5.448 tonnes de viande ovine



La direction de l'Agriculture de la wilaya d'Oran a mis en place un dispositif visant à garantir un approvisionnement régulier en viandes rouges et à maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande, notamment durant le mois de Ramadhan marqué par une forte consommation. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale de sécurité alimentaire pour la wilaya d'Oran. L'importation de 5 448 tonnes de viande ovine complète un stock massif de près de 51.000 tonnes de produits carnés (bovin désossé et carcasse). Cette diversité permet de répondre aux habitudes de consommation spécifiques du mois de Ramadhan. En injectant ces quantités importantes, la direction de l'Agriculture cherche à casser la spéculation et à freiner la hausse saisonnière des prix, protégeant ainsi le pouvoir d'achat des Oranais. Le dispositif ne se limite pas à la quantité; un suivi sanitaire strict est imposé à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement pour garantir que la viande importée respecte scrupuleusement les normes de consommation. La coordination avec les acteurs locaux assure une disponibilité du produit non seulement dans les grandes surfaces, mais aussi via des points de vente de proximité pour stabiliser l'ensemble du marché local. R.L.

Poissons pêchés toujours hors de portée malgré l'abondance

Le contrôle des prix mis à l'index par le consommateur lambda

Par B.Kamel

Plusieurs consommateurs oranais ont tiré dernièrement la sonnette d'alarme à propos notamment de la tendance haussière des prix, prise par les poissons de différentes espèces, depuis le début du mois de Ramadhan, au point de focaliser leurs questionnements sur « l'efficacité des mesures de contrôle sur le marché », pour éviter les flambées de certains produits stratégiques.

A la vue des prix affichés de poissons variés au marché de la rue des Aurès (Bastille) du centre-ville d'Oran, des consommateurs se rangent déjà en position de faiblesse et sont incapables d'en découdre avec leurs prix tellement ils frisent le ridi-

cule. A 1.200 et à 1.400 DA le kilo, dame sardine donne des frissons au consommateur au revenu faible. Si les poissons de l'élevage du producteur au consommateur constituent une alternative au consommateur, peu enclin à déboursier, se souciant plus des sous de son portefeuille, il n'en demeure pas moins que ces poissons de l'aquaculture sont écoulés en quantités, loin de satisfaire la demande croissante sachant pertinemment que le nombre des Aswaks spécialisés demeure encore maigre et non délocalisés malgré une demande a priori significative sur ses différentes espèces comme le Tilipia rouge proposé entre 500 et 700 DA le kilo, quoique ces poissons de l'aquaculture ne soient pas disponibles en quantités suffi-

santes, susceptibles de répondre à la demande. « Fait pour le moins anormal, les produits halieutiques sont chers durant ce Ramadhan et plus personne n'oserait à en redire tellement leur prix n'obéissent à aucune logique d'autant que l'expérience prometteuse des poissons d'élevage dont les citoyens revendiquent l'extension de la vente au regard des prix accessibles du Tilipia et de la Daurade, risque d'être compromise par les poissons naturels pêchés dont les vendeurs résistent comme de « vieux démons » qui sucent le pouvoir d'achat du consommateur lambda à chaque Ramadhan, défiant ainsi toute mesure susceptible de faire fléchir la mercoriale...

Association «Al Kheir wa Al Mahaba»

Circoncision collective au profit d'enfants démunis

Par Youcef Chaïbi

Dans un esprit de solidarité et de partage durant ce mois sacré de Ramadhan, une opération de circoncision collective a été organisée, ce jeudi matin, au niveau du CHU d'Oran, au profit de plusieurs enfants, issus de familles nécessiteuses.

Cette action caritative a été initiée par l'Association «Al Kheir wa Al Mahaba», présidée par Mme Fatiha Boussebah qui ne cesse de multiplier les initiatives sociales en direction des franges les plus vulnérables de la société. L'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à l'encadrement d'une équipe médicale spécialisée qui a veillé au bon déroulement des interventions, dans un cadre sanitaire approprié. Les organisateurs ont tenu à accorder une attention particulière aux enfants afin



de rendre cette journée moins stressante pour eux. Ainsi, des jouets et des friandises ont été distribués aux jeunes circoncis, créant une ambiance chaleureuse et conviviale au sein de l'établissement hospitalier. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions de solidarité qui se multiplient durant le mois de Ramadhan. En effet, plusieurs associations, activant à travers la ville d'Oran, ont également organisé des opérations similaires au profit d'enfants issus de familles modestes, contribuant ainsi à perpétuer les valeurs d'entraide, de partage et de solidarité qui caractérisent la société algérienne durant cette période. À travers ce genre d'initiatives humanitaires, le mouvement associatif local confirme encore une fois son rôle important dans l'accompagnement des familles démunies et dans la promotion des actions sociales au sein de la communauté.

A l'approche de l'Aïd El-Fitr Ouverture de 19 bureaux de poste durant la soirée à Oran

Dix-neuf bureaux de poste seront ouverts la nuit, pendant les dix derniers jours du mois sacré de Ramadhan dans la wilaya d'Oran, en prévision de l'Aïd El-Fitr, a-t-on appris, hier, auprès de la direction locale de la poste et des télécommunications. Selon la même source, « à partir de ce mardi soir et pendant une période de dix jours, 19 bureaux de poste seront exceptionnellement ouverts de 21h30 à 23h30, à l'exception du vendredi, afin de répondre aux besoins des clients d'Algérie Poste », notamment pour faciliter les opérations de retrait des salaires et des pensions, et assurer la continuité des services, durant tout le mois de Ramadhan en prévision de l'Aïd El-Fitr. Ces structures se répartissent comme suit: 11 bureaux de poste dans la ville d'Oran, dont la Recette principale, Saïm (ex-Saint-Charles), El-Makkari, Emir Khaled, Es-Sabah, Oussama, El-Badr, Es-Seddikia, entre autres. Les autres bureaux concernés se situent dans les communes de Gdyl, Oued Tlelat, Bir El-Djir, Aïn El-Turck, Bethioua, Arzew, Boutlelis et Es-Senia, a-t-on également indiqué.

Pour promouvoir la numérisation et soutenir les projets innovants à Chlef

Coordination entre la commune et l'Université «Hassiba Benbouali»

Dans le cadre de la politique d'ouverture sur l'environnement universitaire et économique et afin de renforcer les passerelles de coopération entre les collectivités locales et les établissements d'enseignement supérieur, le siège de l'Assemblée populaire communale de Chlef a abrité, mardi soir, une importante réunion de coordination présidée par le président de l'APC de Chlef, en présence d'une délégation de l'Université «Hassiba Benbouali» de Chlef. La délégation universitaire comprenait plusieurs responsables et universitaires notamment Mme Fares Chehinez, doyenne de la faculté de technologie de l'université de Chlef, M. Hadj Heni Abdelhafid, directeur général de la filiale de l'université de Chlef ainsi que Mme Guittarni Fatima, responsable de l'incubateur d'entreprises de l'université et Mme Kadouch Leïla, responsable du bureau de liaison avec l'institution universitaire. Cette rencontre a été consacrée à l'examen des voies et moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre la commune de Chlef et l'Université «Hassiba Benbouali» notamment dans les domaines liés à la numérisation des services communaux et au développement de l'administration locale, à travers l'intégration de solutions technologiques modernes, dans le but d'améliorer la performance du service public et de faciliter les prestations offertes aux citoyens. La réunion a également abordé les perspectives de soutien aux programmes de formation continue au profit des cadres et employés de la commune, en tirant parti de l'expertise académique et des compétences scientifiques dont dispose l'université, ce qui permettra d'élever le niveau de performance administrative et de renforcer les capacités des ressources humaines au sein des collectivités locales. Dans le même sillage, les deux parties ont examiné la possibilité de concrétiser des projets innovants, en coordination avec l'incubateur d'entreprises de l'université afin d'accompagner les idées et initiatives des jeunes et de les transformer en projets de développement concrets au niveau du territoire communal, contribuant ainsi à encourager l'esprit d'initiative et à soutenir le développement local. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la consolidation du principe de partenariat efficace entre l'université et les collectivités locales ainsi que dans l'objectif de tirer profit des potentialités scientifiques et de recherche des institutions universitaires pour soutenir le processus de développement local et moderniser l'administration publique, en adéquation avec les exigences de l'époque et les attentes des citoyens.

N. Ouadah

Saïda

Parents et enfants vivent au rythme des préparatifs de la fête

Parents et enfants vivent au rythme des préparatifs de la fête religieuse, fort agréable pour les uns et languissant pour les autres... car l'Aïd est synonyme de dépenses fort coûteuses qui mettent les parents à rude épreuve. Les hommes dans la plupart des cas déposent leurs femmes et enfants et s'en vont vers les mosquées pour accomplir les Tarawih ou se rendre au café pour rencontrer les amis.

Les femmes "porte-monnaie" commencent leur longue et fatigante quête de vêtements pour leurs enfants, se déplaçant de magasin en magasin, nullement rebutées par les prix exorbitants qui y sont pratiqués. C'est aussi une opportunité pour certains y compris certains "fonctionnaires" qui s'y reconnaissent et qui se sont reconvertis en Commerçants d'habillement afin d'arrondir leurs fin de mois, disent-ils. Ces vendeurs poussent comme des champignons dans les 10 derniers jours du mois de Ramadhan. Certains quartiers de la ville comme la Marée et Non la marine se transforment pour la circonstance en grands bazars à ciel ouvert même à des heures tardives de la nuit. Il convient de constater que malheureusement, ce mois de Ramadhan, mois de la piété, mois de l'abstinence et du pardon, se présente comme une période propice seulement aux spéculateurs et aux commerçants véreux...

OULD OGBAN

Formation professionnelle à Mostaganem

Les journées des métiers, un vecteur de promotion du secteur

Par Charef KASSOUS

Le secteur de l'enseignement et de la formation professionnelle de Mostaganem s'affirme comme un des leviers incontournables dans la dynamique socioéconomique de la wilaya. Ces dernières années, la Direction, avec le soutien stratégique des autorités de la wilaya, a instauré des mécanismes qui ont été toujours traduits par des résultats adaptant ainsi les offres aux enjeux du développement local. Les journées de formation, les journées d'études et les activités de promotion des métiers viennent consolider la stratégie visionnaire du secteur. Sur un autre registre, la DEFP avance assurément vers l'employabilité, en œuvrant pour la diversité dans les offres de formation les adaptant ainsi aux besoins du marché de l'emploi. A cet égard, le secteur vient d'organiser, deux jours durant, un Salon d'exposition mettant en valeur les métiers existants dans la wilaya lesquels sont l'aboutissement d'une politique de formation affirmée. Ap-

proché par notre correspondant, M.Mohamed GhanemSebbar, et en sa qualité de directeur du secteur, a déclaré que ce Salon a réuni plus d'une cinquantaine d'exposants pendant les soirées du 10 et 11 mars 2026, au niveau de la bibliothèque de proximité de la Salamandre, dans la Commune de Mostaganem. Il a indiqué, par ailleurs, que ce type d'exposition sur les métiers a été aussi organisé en extra-muros dans plusieurs municipalités de la wilaya, avec une participation très appréciable. Ces Salons, ajoutera-t-il, visaient à mettre en avant les diverses offres, filières et spécialités proposées à travers les centres et les instituts du secteur dans la wilaya. Il assurera que cet événement est en lui-même un espace de communication pour les acteurs de la promotion des métiers car c'est de métiers à valeur sûre qu'il s'agit. Faisant allusion aux participants, il a déclaré que les partenaires économiques, les entreprises naissantes, les stagiaires et les cadres du secteur se sont rencontrés au niveau des stands, ce qui a

valorisé le Salon. Le directeur indiquera aussi que les visiteurs, venus en masse, ont pu ainsi découvrir les spécialités disponibles notamment les domaines de la construction, de l'électricité, de la mécanique et de la plomberie sanitaire entre autres. En dehors de ces formations traditionnelles, le directeur est revenu sur les autres formations qui ont été l'objet d'un engouement des jeunes pour en faire leurs métiers soit l'informatique, la numérisation, l'agriculture, l'agroalimentaire et enfin les énergies renouvelables. En marge du Salon, dira l'interlocuteur, des témoignages qui ont mis en valeur le succès de certains professionnels qui ont fait leur formation résidentielle au niveau des établissements du secteur. A la fin de son allocution, Mr Med GhanemSebbar a souligné que cet espace a été aussi une occasion pour les stagiaires pour s'informer sur le travail des centres de développement de l'entrepreneuriat, relevant du secteur, dans l'optique de conforter l'esprit d'initiative les encourageant à créer leurs projets.

Sidi Bel-Abbès

Journée nationale des enfants aux besoins spécifiques

Par Mohamed Nouar

Sous les auspices de la Journée nationale des personnes en situation de handicap, l'école des malentendants «Kebir Ammar» s'est muée, ce jeudi, en un théâtre d'émancipation. Entre démonstrations de virtuosité intellectuelle et dotations technologiques, la wilaya réaffirme sa volonté de briser les barrières de l'isolement. Bien plus qu'une simple commémoration calendaire, la rencontre organisée au quartier El Houria a agi comme un révélateur de potentiels. En présence du premier responsable de l'exécutif: Kamel Hadji et du tissu associatif, les élèves issus des centres spécialisés ont transcendé leur condition par le prisme de l'art. Les



chants et spectacles présentés n'étaient pas de simples divertissements mais une affirmation ontologique, celle d'une intelligence et d'une créativité qui ne demandent qu'un terreau fertile pour s'épanouir. L'exposition des travaux manuels, complétée par les innovations techniques d'un jeune créateur local, a souligné cette symbiose nécessaire entre le talent intrinsèque de l'individu et l'outil adapté. Ici, l'innovation ne se contente pas d'être technique; elle devient un vecteur de dignité. Le point d'orgue de cette journée réside sans doute dans la dimension pragmatique de l'action publique. La distribution de tricycles adaptés et de fauteuils roulants électriques marque une étape cruciale dans la politique d'intégration de la wilaya. En facilitant les déplacements des enfants scolarisés et des adultes, les autorités ne font pas que distribuer du matériel; elles restaurent le droit à la cité, permettant à chacun de naviguer dans l'espace public avec une autonomie retrouvée.

La célébration a également brillé par sa transversalité. L'implication des services de la Sûreté Nationale, à tra-

vers l'installation d'un parc pédagogique de prévention routière, témoigne d'une volonté d'inclure ces citoyens dans le respect des normes communes, les préparant aux défis de la vie urbaine. Parallèlement, la remise de distinctions aux lauréats du concours de mémorisation du Saint Coran, en coordination avec les Affaires Religieuses ainsi qu'aux sportifs émérites des centres de Sfisef, Telagh et Ennaâma, illustre une vision globale de l'épanouissement humain. Qu'il s'agisse de la discipline de l'esprit, de la piété ou de la vigueur athlétique, le message est clair, le handicap n'est pas une limite à l'excellence. En clôturant ces festivités, Sidi Bel-Abbès ne se contente pas de refermer une parenthèse festive. Elle pose les jalons d'une société plus organique où la différence est perçue non comme une déficience, mais comme une composante de la diversité humaine. L'effort consenti par l'État et la société civile converge vers un objectif unique, à savoir transformer le regard de l'autre pour que l'inclusion ne soit plus un horizon lointain, mais une réalité tangible au quotidien.

Mine de zinc d'Amizour et nouveau tronçon de la pénétrante reliant la wilaya à l'autoroute Est-Ouest

Une importante délégation ministérielle à Béjaïa

Par Hocine Smaïli

Une importante délégation ministérielle s'est rendue ce jeudi dernier à Béjaïa pour suivre l'état d'avancement du projet d'exploitation du gisement de zinc et de plomb d'Amizour-Tala Hamza. Cette visite a également été l'occasion de mettre en service un nouveau tronçon de la pénétrante reliant la wilaya à l'autoroute Est-Ouest, infrastructure appelée également à accompagner le développement de ce projet minier stratégique. En effet, Béjaïa a accueilli, jeudi dernier, une importante délégation ministérielle, conduite par le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui ainsi que de la secrétaire d'État chargée des Mines, Karima Tafer.

La délégation comprenait également le Directeur général du groupe Sonarem et le PDG de l'Entreprise nationale des produits miniers non ferreux et des substances utiles (ENOF) ainsi que la société mixte algéro-australienne Western Mediterranean Zinc (WMZ). Lors de cette visite, la délégation ministérielle a inspecté les travaux d'aménagement de l'accès au projet d'exploitation du gisement de zinc et de plomb d'Amizour-Tala Hamza. À cette occasion, Mohamed Arkab a souligné que « ce projet minier figure parmi les plus importants projets stratégiques du secteur des mines en Algérie, au regard de ses retombées économiques et de développement ». Le ministre d'État a insisté sur « la nécessité d'assurer un suivi permanent et rigoureux des différentes étapes de réalisation du projet afin de garantir l'avancement des travaux dans les délais impartis

et dans le respect des normes techniques adoptées pour les grands projets miniers ». Au regard de ses dimensions économiques et de développement, la mine de zinc et de plomb d'Amizour et de Tala Hamza constitue l'un des projets stratégiques majeurs du secteur minier en Algérie. Elle vise une production annuelle d'au moins 170.000 tonnes de zinc et 30.000 tonnes de plomb.

Ce projet contribuera à la valorisation des ressources minières nationales et au renforcement de la souveraineté économique du pays. Il permettra également la création d'un nombre important d'emplois au profit des jeunes de la région et soutiendra la dynamique économique locale. Les ministres ont également procédé à la mise en service du tronçon compris entre les points kilométriques 16 et 11 à Oued Ghir, dans le cadre du projet de pénétrante reliant Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest. La délégation a suivi un exposé technique présenté par le directeur des Travaux publics de la wilaya concernant le projet de raccordement de la mine à l'autoroute Est-Ouest. Cette infrastructure vise à faciliter le transport des équipements et des matériaux nécessaires à l'exploitation du gisement et à assurer les meilleures conditions pour l'entrée en phase d'exploitation.

La mise en service de ce segment s'inscrit dans la stratégie de renforcement des infrastructures routières de la wilaya. Elle permettra d'améliorer la fluidité de la circulation, de faciliter les déplacements des citoyens et le transport des marchandises, tout en soutenant les projets économiques structurants de la région notamment l'exploitation du gisement de zinc et de plomb d'Amizour-Tala Hamza. La délégation a également inspecté les travaux de

réalisation du projet de raccordement de la mine à l'autoroute Est-Ouest ainsi que le quai portuaire destiné à accueillir les opérations liées à l'exportation du minerai. Au cours de la visite, les membres de la délégation ministérielle ont rencontré les habitants du village Aït Bouzid, propriétaires de terrains concernés par le projet. Ces derniers ont exprimé leur soutien à ce projet stratégique, estimant qu'il contribuera à la valorisation des ressources minières nationales, au renforcement de la souveraineté économique et à la création d'emplois au profit des jeunes de la région.

La visite s'est achevée par une séance de travail regroupant les autorités locales et les responsables des différents secteurs concernés, consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement du projet. À cette occasion, le ministre d'État a salué « les efforts importants déployés par les autorités locales qui ont permis d'accélérer la concrétisation de ce projet stratégique, notamment à travers la levée des contraintes administratives et la mise en place des dispositions organisationnelles nécessaires ». Il a été indiqué lors de cette réunion que le projet a atteint une étape importante, marquée notamment par l'engagement du processus d'indemnisation des propriétaires des terrains concernés, conformément à la législation en vigueur et dans le respect des droits des citoyens. Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait insisté, lors d'un Conseil des ministres, tenu en janvier dernier, sur l'impératif de lancer ce projet économique prometteur en mars 2026, au regard des opportunités d'emploi et des retombées économiques attendues pour la région, en particulier et pour l'Algérie de manière générale.

Khenchela

Plus de 100 millions DA pour améliorer le service d'eau à N'sigha

Une enveloppe financière de 105 millions DA a été octroyée à la réalisation de projets d'amélioration du service d'approvisionnement eau potable dans la commune de N'sigha (wilaya de Khenchela), a-t-on appris mardi auprès du président de l'assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale.

Il s'agit de la réalisation de trois châteaux d'eau d'une capacité chacun de 100 m3 dans les localités de Hamri, d'Ain S'fa et d'Ouled Boudjema Belgacem Benali outre le forage, l'équipement et le raccordement au réseau d'électricité de trois forages à Habita, Chetaba et El Gabel, a précisé M. Djamel Siad.

Ce programme comporte également le raccordement du puits artésien du centre de N'sigha à la station de pompage sur une distance de 7 km, l'acheminement de l'eau aux villages Tidmit et Djeridi et l'acquisition de pompes submergées de réserve pour le puits artésiens, selon la même source.

La réalisation de ces projets inscrits

au programme du fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales et au programme d'appui au développement socio-économique des communes sera lancée dès l'achèvement des procédures administratives et légales nécessaires, a assuré le même élu.

Les travaux sont actuellement en cours avec des taux d'avancement disparates pour la réalisation, l'équipement et l'électrification de deux puits artésiens à Ouled Boukehil et Kessam, le raccordement des deux puits artésiens d'Ouled R'ghiss et de

Tachegranet au réseau de distribution de N'sigha, la construction d'un château d'eau à Ouled El Hadj et l'alimentation en eau potable de la localité d'Ouled Djebel depuis le nouveau forage, a ajouté le président de l'APC.

La réalisation de ces projets courant 2026 permettra d'assurer un approvisionnement régulier en eau potable, de renforcer les capacités de stockage et de traitement et d'améliorer les performances de distribution dans les différentes mechtas de la commune, a assuré M. Siad.

El Tarf

La culture de tomates industrielles cible une superficie de 4.600 hectares

La campagne de plantation de tomates industrielles cible, au titre de la saison agricole 2025-2026 dans la wilaya d'El Tarf, une superficie de 4.600 hectares, a-t-on indiqué, mardi, à la direction des services agricoles. Le chef du service de la production et de l'appui technique, Adel Gasmallah, a précisé que la filière des tomates industrielles a connu, dans la wilaya, un « très léger développement en

termes de superficie », celle-ci étant passée de 4.480 hectares, l'année dernière, à 4.600 hectares, soit une augmentation de 120 hectares. Soulignant qu'il est prévu de produire, cette saison, « entre 3,5 et 4 millions de quintaux », le même responsable a indiqué que 25 % de la production sera destiné à la consommation en l'état et 75 % à la transformation et au conditionnement. M. Gasmallah a rappelé que 250 agriculteurs, concen-

trés dans les régions de Dréan, de Besbes et de Ben M'hidi, activent dans la filière de la tomate industrielle, soulignant que la transformation des tomates produites s'effectue dans 16 unités, dont 7 sont situées sur le territoire de la wilaya. La wilaya avait réalisé, au terme de la campagne de récolte de la saison agricole 2024-2025, une production de 3,4 millions de qx de tomates, a-t-on rappelé de même source.

Oum El Bouaghi

Remise d'actes de concession au titre de la mise en conformité des terres mises en valeur



Les actes de concession agricole au titre de la mise en conformité des terres mises en valeur ont été remis dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris mardi auprès de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Le responsable par intérim de l'antenne, Mustapha Kerara, a précisé que ces actes ont été remis à 7 agriculteurs des communes d'Ain Fakroun, d'Oued Nini, de F'kirina et d'Ain Babouche et s'ajoutent à 20 actes déjà remis fin 2025. Ces actes ont été remis aux agriculteurs remplissant les conditions fixées par l'arrêté interministériel du 29 novembre 2022 fixant les modalités et les délais de conformité des terres mises en valeur, selon le même responsable.

Les bénéficiaires de ces actes ouvrent droit à plusieurs avantages dont le soutien pour la réalisation de forage et l'accès aux crédits bancaires, a ajouté M. Kerara.

Bouira

Réception en septembre prochain d'une nouvelle école de formation paramédicale

Une école de formation paramédicale, en cours de réalisation depuis quelques mois à Bouira, sera réceptionnée en septembre prochain, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la santé publique (DSP). Lancés en 2015, les travaux de ce projet ont pris du retard en raison de « lenteurs imputables aux entreprises réalisatrices », mais cette nouvelle structure « devra être réceptionnée au mois de septembre prochain et accueillera la première promotion d'étudiants », a indiqué à l'APS, M. Nabil Abboud, responsable à la DSP. « La réalisation de cette future école, d'une capacité de 150 lits et de 300 places pédagogiques, s'inscrit dans le cadre du programme d'équipements du ministère de la Santé », a ajouté M. Abboud.

Une fois mise en service, cette école, qui a nécessité, selon lui, une enveloppe financière de 289 millions de dinars, permettra de pallier le manque de personnel paramédical. Il s'agira de la deuxième structure de ce type, après celle de la ville de Sour El Ghozlane (Sud de Bouira), et qui a contribué à pourvoir les centres hospitaliers en agents et techniciens paramédicaux.

Le secteur de la santé de Bouira connaît également la réalisation en cours d'autres projets importants, comme la construction de trois (3) hôpitaux à Ain Bessam (120 lits), Bordj Khris (80 lits) et M'Chedallah (120 lits). En 2025, le secteur de la santé a été renforcé par l'ouverture de nouvelles polycliniques à Ath Laksar, Rafour et Bouira, ainsi que par la réouverture d'autres après réhabilitation.

Avec le soutien de Sonatrach 700 colis alimentaires et des vêtements de l'Aïd pour des familles démunies



Dans le cadre de la promotion des valeurs de solidarité et d'entraide sociale durant le mois sacré de Ramadan, et en application des instructions du wali de la wilaya de Relizane visant à accompagner les catégories vulnérables de la société, la Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité de la wilaya de Relizane a organisé, dans la matinée du jeudi 5 mars 2026, une caravane de solidarité au profit des familles démunies et des personnes aux besoins spécifiques, avec le soutien de la société Sonatrach, qui a contribué à la mise à disposition de ces aides sociales. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de solidarité mis en place durant le mois de Ramadan, dont l'objectif est d'alléger les charges de la vie quotidienne des familles dans le besoin et de renforcer l'esprit de solidarité sociale, particulièrement durant cette période marquée par les valeurs d'entraide et de partage entre les différentes composantes de la société. La caravane comprend la distribution de 700 colis alimentaires destinés aux familles démunies, aux ménages à revenus modestes ainsi qu'aux personnes aux besoins spécifiques. Ces colis contiennent divers produits alimentaires de première nécessité largement consommés durant le mois de Ramadan, permettant ainsi aux familles bénéficiaires de subvenir plus facilement à leurs besoins durant ce mois sacré. L'initiative prévoit également la distribution de vêtements de l'Aïd au profit des enfants orphelins, démunis et aux besoins spécifiques, dans un geste de solidarité visant à apporter de la joie à ces enfants et à leur permettre de célébrer l'Aïd el-Fitr dans une atmosphère de bonheur et d'attention sociale. Le coup d'envoi de cette caravane de solidarité a été donné devant la Maison des personnes âgées de Relizane, en présence des responsables et cadres du secteur ainsi que des représentants des structures impliquées dans l'action sociale. Les moyens organisationnels et logistiques nécessaires ont été mobilisés afin d'assurer l'acheminement de ces aides vers les bénéficiaires à travers les différentes localités de la wilaya.

Durant le mois de Ramadan Les unités de la Gendarmerie nationale renforcent la sécurité des citoyens

Les unités de la Groupe régional de la Gendarmerie nationale à Relizane poursuivent la mise en œuvre de plans de sécurité globaux visant à protéger les citoyens et leurs biens durant le mois sacré de Ramadan. Ces plans reposent sur le renforcement de la présence sécuritaire sur le réseau routier, dans les espaces publics et les mosquées situés dans le ressort territorial de la gendarmerie, à travers le déploiement de patrouilles fixes et mobiles pour garantir la tranquillité publique et la protection des personnes et des biens. La stratégie inclut également des actions de sensibilisation destinées aux conducteurs de tous types de véhicules, ainsi que la mobilisation de toutes les ressources humaines et techniques disponibles 24h/24, via des équipes à pied et à cheval couvrant l'ensemble des espaces publics, des rues principales et des lieux familiaux afin d'assurer la sérénité et la sécurité des citoyens et de leurs biens.

Des « Journées des métiers » pour renforcer les passerelles entre la formation et l'emploi

Dans le cadre des soirées ramadanaises en cours, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Relizane a donné le coup d'envoi de la manifestation « Journées des métiers », organisée à la Maison de la culture Mohamed Issiakhem. Cette initiative vise à mettre en valeur les opportunités offertes par la formation professionnelle et à promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée dans une ambiance ramadanais conviviale, en présence de représentants des autorités locales ainsi que de plusieurs organismes concernés par l'emploi et l'accompagnement économique. Des institutions partenaires actives dans l'appui aux initiatives des jeunes et dans le domaine de la formation ont également pris part à cet événement, qui a bénéficié d'une couverture médiatique mettant en lumière l'importance de cette manifestation et son rôle dans la promotion des parcours professionnels accessibles aux jeunes. Au cours de la visite des différents stands, les participants ont découvert des exemples concrets de réussite réalisés par des diplômés du secteur



de la formation professionnelle, ainsi que des projets innovants et des travaux pratiques illustrant les compétences acquises par les stagiaires dans plusieurs spécialités. L'exposition a également permis de présenter les dispositifs d'accompagnement offerts par les organismes d'appui à l'entrepreneuriat au profit des jeunes souhaitant concrétiser leurs propres projets. Cette manifestation a pour objectif de renforcer les liens entre la formation professionnelle et le monde du travail, en mettant en avant les spécialités proposées par le secteur en adéquation avec les besoins du

marché local. Elle vise également à encourager les jeunes à s'orienter vers des filières professionnelles porteuses, tout en leur offrant un espace d'échange et d'orientation pour construire leur avenir professionnel. Les « Journées des métiers » se poursuivront durant les soirées du mois de Ramadan à travers plusieurs sites de la wilaya, permettant au public de découvrir les différentes spécialités professionnelles et d'échanger directement avec les formateurs et les stagiaires, dans une démarche visant à promouvoir la culture du travail et de la créativité chez les jeunes.

Association El Baraka

Des initiatives solidaires pour l'action caritative et humanitaire à Mazouna et Zemmoura

Dans le cadre de l'action solidaire et de la promotion des valeurs d'entraide sociale, l'Association El Baraka pour l'action caritative et humanitaire a organisé une série d'initiatives de bienfaisance dans les daïras de Mazouna et Zemmoura, dans la wilaya de Relizane. Ces actions ont ciblé plusieurs familles démunies et des catégories sociales vulnérables, dans le but d'alléger leurs difficultés quotidiennes et de renforcer l'esprit de solidarité au sein de la société.

À Mazouna, l'association a lancé la première édition de l'initiative intitulée « Restaurant des orphelins », organisée au niveau de la bibliothèque communale. À cette occasion, des repas chauds ont été préparés et distribués au profit de 50 familles nécessiteuses, dont cinq familles dont les chefs de famille sont actuellement incarcérés, vivant ainsi des conditions sociales particulièrement difficiles. Les organisateurs ont veillé à adopter une approche humaine dans la distribution, en livrant les repas directement aux domiciles des bénéficiaires, afin de préserver leur dignité et de faciliter l'accès à l'aide dans des conditions respectueuses. L'initiative a également permis d'offrir 20 repas supplémentaires à des passants et voyageurs de passage, dans un geste de solidarité qui reflète l'esprit d'entraide que l'association s'efforce de promouvoir à travers ses actions de terrain. Cette activité a été réalisée avec la participation de plusieurs acteurs de la société civile, notamment l'Association du patrimoine et de l'histoire ainsi que l'Association des droits de l'homme et de la société civile, dont les bénévoles ont contribué à la pré-

paration et à la distribution des repas. Dans le même esprit, la daïra de Zemmoura a connu une autre initiative solidaire menée par l'association, consistant en l'organisation d'une campagne de collecte d'aliments destinés aux personnes atteintes de la maladie coéliqua (intolérance au gluten) auprès de plusieurs pharmacies. Ces produits alimentaires spécifiques, souvent coûteux et difficiles d'accès pour certaines familles, ont pu être réunis grâce à cette action. Cette campagne a permis à 20 familles concernées par cette maladie de bénéficier de denrées adaptées à

leurs besoins alimentaires, une initiative largement saluée par les bénéficiaires, particulièrement dans un contexte où la nécessité de telles actions solidaires se fait de plus en plus sentir. Ces différentes activités s'inscrivent dans le programme caritatif que l'Association El Baraka pour l'action caritative et humanitaire s'emploie à concrétiser à travers plusieurs communes de la wilaya, dans le but de soutenir l'action associative et de renforcer les valeurs de solidarité et d'entraide sociale à travers des initiatives de proximité répondant aux besoins réels des citoyens.

pour non-respect des règles d'hygiène

Saisie et destruction d'importantes quantités de pâtisseries traditionnelles

Dans le cadre de la lutte contre les crimes portant atteinte à l'économie nationale et à la santé publique, et afin de renforcer la sécurité alimentaire des citoyens durant le mois sacré de Ramadan, les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Relizane ont mené une opération de contrôle sur le terrain ayant abouti à la saisie et à la destruction d'importantes quantités de pâtisseries traditionnelles impropres à la consommation.

Ainsi, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune de Yellel ont procédé à l'interception d'un véhicule de type Express. Après son inspection, il s'est avéré qu'il transportait de grandes quantités de pâtisseries traditionnelles, notamment de la zlabia et du kalb ellouz, destinées à être distribuées dans plusieurs commerces, sans respect des conditions minimales d'hy-

giène et de salubrité. Le conducteur a été interpellé et conduit au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête. Après identification du propriétaire de l'atelier et localisation de celui-ci, une descente a été effectuée sur les lieux en présence de représentants de l'inspection territoriale du commerce ainsi que du bureau d'hygiène et de préservation de la santé de la commune de Yellel. L'opération a permis la destruction de : 13 kg de zlabia, 32 kg de kalb ellouz, 10 litres d'huile de table 150 kg de miel, 10 kg de levure. Plusieurs infractions ont également été relevées à l'encontre du propriétaire de l'atelier pour non-respect des règles d'hygiène. Selon le communiqué de la Gendarmerie nationale, le dossier du mis en cause sera transmis, après accomplissement de toutes les procédures légales, à Monsieur le procureur de la République près le tribunal de Relizane.

Coupe d'Algérie Futsal

Les Oranais à un match de la finale

Par C. Malik

Le club du Mostakbal Sabah Oran Futsal tentera, aujourd'hui samedi à 22h30, à la salle Sid El Bachir d'Oran, d'arracher son billet pour la finale face à un sérieux client d'El Kseur. En effet, les Oranais ont atteint les demi-finales de la Coupe d'Algérie de Futsal après une victoire convaincante face au Raed Chabab Meghira (5-3), lors d'une rencontre disputée à la salle de Sidi El Bachir. L'attaquant Riyad Touati s'est illustré en inscrivant un triplé, tandis que son coéquipier Hamas Hussein a ajouté un doublé pour sceller la victoire. Malgré plusieurs tentatives de retour de Meghira en seconde période, la défense du Mostakbal Sbah est restée solide jusqu'au coup de sifflet final. L'entraîneur, Houari Laroussi, ancien joueur du MCO, a salué « le travail et les sacrifices consentis par les joueurs tout au long de la saison », soulignant la discipline tactique et l'efficacité offensive de son équipe. « Après avoir atteint notre objectif de se retrouver la saison prochaine en élite, nous ne



ménagerons aucun effort pour retrouver la finale. L'équipe et les joueurs sont prêts à se défendre et défendre la ville Oran ».

MOSTAKBAL ORAN REPRÉSENTE-RAL'ORANIE EN ÉLITE

Les hommes de Laroussi seront, la saison prochaine, les seuls à représenter Oran et l'Oranie en élite. Une nouvelle élite sera mise sur pied pour redonner un nouveau souffle au Futsal algérien. Mostakbal Oran a dû cravacher dur pour arracher ce billet

en battant, samedi dernier, en déplacement, l'Olympique de Tighenif, dans un match très disputé où les locaux ont tenu tête aux Oranais. Une victoire qui confirme la présentation en Super-élite. Et pourtant, les Oranais manquent de moyens et de finances. A ce jour et malgré les résultats positifs ces dernières années et cet exploit, les autorités n'ont pas encore réagi pour les soutenir et les accompagner dans leur démarche. Le club attend un geste des autorités oranaises.

Ligue 1 Mobilis

Deux matchs à huis clos pour le CRB et l'ESM, ainsi qu'un autre pour la JSK

La commission de discipline de la Ligue nationale du football professionnel (CD/LFP) a annoncé lundi soir avoir infligé deux matchs à huis clos au CR Belouizdad et à l'ES Mostaganem, ainsi qu'un autre pour la JS Kabylie, pour diverses infractions au cours de leurs derniers matchs. Dans le cas du CRB, c'était pour utilisation et jet de jeux pyrotechniques sur le terrain, en occasionnant des dommages physiques aux joueurs de l'équipe adverse, lors du quart de finale de la Coupe d'Algérie disputé

le 3 mars courant et remporté (3-2) contre le Mouloudia d'Alger. Le capitaine belouizdadi, Abderraouf Benguit s'est vu infliger lui aussi deux matchs de suspension, dont un avec sursis, pour avoir essayé de faire sortir les joueurs du terrain à un moment donné dudit match. Pour leur part, l'ESM et la JSK ont été sanctionnées relativement à diverses infractions au code disciplinaire lors de la 22e journée de Ligue 1 Mobilis, disputée ce week-end. Le club mostaganemois a été sanctionné de deux matchs à huis

clos, dont un avec sursis, par rapport aux différents actes de vandalisme perpétrés par ses supporters dans les tribunes, suite à la lourde défaite à domicile face au MC Alger (5-0). De son côté, la JSK a écopé d'un seul match à huis clos, pour une cinquième infraction au code disciplinaire concernant l'utilisation de fumigènes et leur jet sur le terrain, mais sans causer de dommages physiques. La sanction des Canaris a été rehaussée d'une amende de 1.000.000 DA, selon la CD de la LFP.

Ligue 1 Mobilis

Aït-Djoudi entame sa mission de maintien avec le Paradou AC

Le technicien Azzedine Aït-Djoudi, a officiellement entamé sa mission à la tête du Paradou AC, avec pour objectif principal de maintenir le club jaune et bleu en Ligue 1 Mobilis de football. Le PAC a d'ailleurs publié mercredi soir sur ses réseaux sociaux une vidéo montrant le nouveau coach à l'œuvre lors de sa première séance d'entraînement, marquant ainsi le début de son passage sur le banc du club algérois. Aït-Djoudi succède au Tunisien Sofiane Hidoussi, dont

le passage sur le banc paciste a pris fin dans un contexte sportif délicat. L'arrivée de l'ancien entraîneur de la JS Kabylie et de l'USM Alger, entre autres, intervient alors que le club cherche à redresser rapidement la barre et à assurer sa survie parmi l'élite. Le Paradou AC occupe la 14e place du classement avec 17 points, soit la troisième position relégable, même si les Pacistes comptent deux matchs en retard, face au CR Belouizdad et l'USM Alger, qui pourraient

s'avérer déterminants dans la lutte pour le maintien. Avant de rejoindre le PAC, Aït-Djoudi avait entamé la saison sur le banc de l'USM El-Harrach, pensionnaire de la Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Ouest), avant de quitter le club harrachi après seulement cinq journées de compétition. Il signera ses débuts officiels vendredi, à l'occasion de la réception du leader, le MC Alger, au stade du 20-août 1955 (15h15), lors de la 23e journée du championnat.

Coupe de la Confédération (1/4 de finale/ aller)

Trois cadres du CR Belouizdad forfaits face à Al-Masry

Le CR Belouizdad sera privé de trois joueurs importants lors de son déplacement en Egypte pour affronter Al-Masry SC, samedi au stade de Suez (21h00), dans le cadre du quart de finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football, a indiqué le Chabab jeudi dans un communiqué. Il s'agit des défenseurs Chouaïb Keddad et

Naoufel Khacef, ainsi que du milieu de terrain offensif Farid El-Mellali, forfaits en raison de blessures, précise la même source. Les trois joueurs n'ont pas fait le déplacement avec la délégation belouizdadie ce jeudi au Caire. Ces déflections constituent un coup dur pour le staff technique de la formation de Laâquiba, qui comptait s'appuyer sur

l'ensemble de son effectif pour ce rendez-vous continental face à la formation égyptienne. Le CRB s'est qualifié pour les quarts de finale en terminant en tête du groupe C avec 15 points, devant les Congolais de AS Otoho d'Oyo (9 points). La manche retour est programmée le samedi 21 mars au stade Nelson Mandela de Baraki (20h00).

Karaté-do/Premier League de Rome

La sélection algérienne présente avec 7 athlètes

La sélection algérienne de karaté-do sera présente avec sept athlètes (4 messieurs et 3 dames) au tournoi international "One Premier League de Rome" en Italie, prévu du 13 au 15 mars, avec la participation des meilleurs champions mondiaux dans la spécialité Kumité, a-t-on appris, mercredi, auprès de l'instance fédérale algérienne.

Les représentants algériens à cette compétition sont déterminés à honorer le drapeau national et à confirmer la forte présence de l'élite algérienne dans cette prestigieuse compétition mondiale, selon l'instance fédérale.

La délégation sportive algérienne comprend la karatéka Cylia Ouikène (-50 kg), médaillée de bronze au tournoi international "One Premier League d'Istanbul", ainsi que sa compatriote Louiza Abou-riche (-55 kg/kumité), 7e au classement mondial de la spécialité.

Outre ces deux athlètes, d'autres karatékas ambitionnent de s'y illustrer, à l'image de Rayane Sekouar (Kumite, -50 kg) qui va étrenner sa première participation à ce rendez-vous mondial, aux côtés de Hocine Daikhi (+84 kg), Ayoub Anis Hellassa (-67 kg), Faleh Midoune (-84 kg) et Oussama Zaid (-75 kg), chez les messieurs.

Le tournoi international de Rome verra la participation de l'élite mondiale de karaté de tous les continents.

La pétanque, un sport qui rassemble les générations



Les terrains aménagés pour la pétanque trouvent une animation particulière dans plusieurs quartiers d'Alger et de sa périphérie, après la rupture du jeûne et les prières du soir. Des groupes d'habitants convergent vers ces espaces devenus, au fil des années, de véritables lieux de rendez-vous nocturnes.

Sous les projecteurs installés au cœur de plusieurs quartiers populaires, le bruit métallique des boules qui s'entrechoquent résonne dans l'air encore doux de la soirée. La partie a déjà commencé : des joueurs se penchent, mesurent les distances et discutent chaque tir avec passion. Autour d'eux, quelques spectateurs suivent attentivement le jeu, commentant les coups les plus précis. L'ambiance est détendue, mais la concentration est bien présente. " Pendant le Ramadan, c'est notre moment", confie Mourad, 50 ans, un habitué du terrain. "Après toute une journée de jeûne, venir jouer ici nous fait du bien. On se retrouve entre amis, entre voisins. La pétanque, c'est plus qu'un jeu, c'est un rendez-vous."

Dans plusieurs communes de la capitale, ces terrains spécialement conçus pour la pétanque ne désertent pas durant le mois sacré. Des jeunes, mais aussi des pratiquants plus âgés, s'y retrouvent presque chaque soir pour quelques parties improvisées qui s'étirent parfois jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Yacine, 23 ans, lance sa boule avec précision avant de se redresser, sourire aux lèvres. " J'ai commencé il y a seulement deux ans", explique-t-il. "Au début, je venais regarder les anciens jouer. Puis ils m'ont proposé d'essayer. Maintenant, je viens presque tous les soirs pendant le Ramadan." Pour lui, ces rencontres nocturnes ont aussi une dimension sociale importante. " On rencontre des gens de tous les âges. Certains travaillent toute la journée, d'autres sont retraités. Mais sur le terrain, on est tous des joueurs."

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
 الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A7 مستغانم
 الهاتف: 045.41.82.39
 محضر تبليغ أمر على عريضة النشر في جريدة يومية وطنية
 طبقا للمادة 412 ف 04 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بناء على طلب السيد : بنك التنمية المحلية وكالة الظهرة 425 مستغانم الممثلة من طرف مديرها القائم في حقه الأستاذ بلقبوس رضوان. الكائن : حي 400 مسكن طريق وهران ولاية مستغانم. ضد السيد: رادوي يحي ولد براهيم الخليل الكفيل العيني . العنوان : 19 شارع العقيد عميروش ، مستغانم. بناء على أمر على ذيل عريضة الصادر عن السيد رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم بتاريخ: 2025/11/16 تحت رقم الترتيب 25/000398 فهرس رقم 25/626. حيث أنه بتاريخ 2025/12/11 تم تحرير محضر تبليغ أمر على عريضة عن طريق رسالة مضمونة و تم إعادة التبليغ عن طريق التعليق أمام المحكمة بتاريخ 2026/02/04 ، وأمام رئيس المجلس الشعبي البلدي بتاريخ 2026/02/03. وبناء على أمر اذن بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم المؤرخ في 2026/02/25 تحت رقم الترتيب 26/000099 رقم الفهرس 2026/185 المتضمن نشر مضمون محضر التبليغ الرسمي لأمر الحجز التنفيذي على عقار مرهون المؤرخ في 2025/12/11.

المحضرة القضائية
 14.03.2026

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
 الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A7 مستغانم
 الهاتف: 045.41.82.39
 محضر تبليغ اذار بالدفع عن طريق النشر المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بناء على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم المؤرخ في 2026/02/25 تحت رقم الترتيب 26/000098 فهرس رقم 26/184. يطلب من السيد: الأستاذ بلقبوس رضوان القائم في حق بنك التنمية المحلية وكالة سيدى علي 424 مستغانم الممثلة من طرف مديرها. الكائن ب: شارع أول نوفمبر سيدى علي ولاية مستغانم. قمنا بنشر نسخة السيد: حقيقي العيد ابن محمد المولود عام 1973 بعشعاشه. العنوان : دوار أولاد سيدى يوسف عشعاشه مستغانم. بالدفع المبالغ التالية : قرض قيمته 6.500.000,00 دج و بالإضافة الى فوائد والرسوم والعمولات والمصاريف والملحقات المرتبطة بمبلغ الدين الأصلي. في حالة عدم الوفاء بدينكم اتجاه البنك خلال 15 يوم من تاريخ الاعذار بالدفع ستتخذ ضدكم كافة الإجراءات القانونية اللازمة لتنفيذ الرهن المشار اليه اعلاه طبقا لنص المادة 02 من المرسوم التنفيذي 132.06 المشار اعلاه والقيام بكل ما ينص عليه القانون من إجراءات الحجز والبيع العقاري لدى الجهة القضائية المختصة من أجل تحصيل كافة الديون لكي لا يجهل ما تقدم. وإثباتا لذلك بلغنا كما ذكر اعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب الكل طبقا للقانون.

المحضرة القضائية
 14.03.2026

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
 الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A7 مستغانم
 الهاتف: 045.41.82.39
 محضر تبليغ اذار بالدفع عن طريق النشر المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بناء على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم المؤرخ في 2026/03/05 تحت رقم الترتيب 26/000109 فهرس رقم 26/179. يطلب من السيد: الأستاذ بلقبوس رضوان القائم في حق بنك التنمية المحلية وكالة سيدى علي 422 عين تادلس الممثلة من طرف مديرها. الكائن ب: عين تادلس ولاية مستغانم. قمنا بنشر نسخة من محضر تبليغ اذار بالدفع المؤرخ في 2025/07/20. الى السيد: بلعربي تواتي ابن احمد العنوان : دوار جديبات بلدية سبرات ، ولاية مستغانم. نسخة من اذار بالدفع المؤرخ في 2025/07/13 والمتضمن : تسديد المبالغ التالية: مبلغ الدين مقدر ب: 600.000,00 دج (ستمائة ألف دينار جزائري) و جميع المصاريف والرسوم المرتبطة به والفوائد والتي تحسب عند الدفع. ونهتد بان له مهلة 15 يوما من تاريخ استلامه لهذا الإذار وأعلمناه فضلا عن ذلك عدم قيامه بالوفاء بما أنذر من أجله فان الطالب سيلجأ لمتابعة قضائية طبقا للمادة 142 من قانون النقدي والمصرفي لكي لا يجهل ما تقدم. وإثباتا لذلك بلغنا كما ذكر اعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب الكل طبقا للقانون.

المحضرة القضائية
 14.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 الديوان العمومي للمحضر القضائي
 الأستاذ بن شني نور الدين
 محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
 اختصاص مجلس قضاء مستغانم
 الكائن بحي شوموة منطقة ايضا عمارة ب 5 حي زغولون مستغانم
 رقم الهاتف: 07.96.04.49.43
 محضر نشر مضمون عقد تبليغ رسمي تكليف بالوفاء عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
 المادة 412 فقرة 04 من ق.ر.م.ا
 بموجب الإذن الصادر عن رئيس محكمة عين تادلس بتاريخ 2026/02/17 رقم الترتيب 26/00169 تاذن للطلاب طبيب طماشة محمد الأمين و عن طريق الأستاذ بن شني نور الدين محضر قضائي لدى مجلس قضاء مستغانم ، للقيام بنشر مضمون محضر التكليف بالوفاء المحرر من طرف المحضر القضائي بن شني نور الدين بتاريخ 2025/12/23 تنفيذا للحكم الصادر عن محكمة اريزو قسم الجتح مؤرخ في 2025/04/30 تحت رقم الفهرس 25/01396 و الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2025/12/02 تحت رقم 25/142 الموجه للمطلوب ضده عبد الله بن سلوى نور الدين في جريدة يومية القاضي ب: " إلزام المتهم المدان عبد الله بن سلوى نور الدين بتمكين الطرف المدني طبيب طماشة محمد الأمين من مبلغ 43.000.000,00 ثلاثة وثلاثون مليون دينار جزائري عن قيمة الشيكين محل القضية، وتمكينه من مبلغ تعويض قدره 3000.000,00 ثلاثة ملايين دينار جزائري، مع تمكين الطرف المدني من استرداد مبلغ الكفالة المقدر بـ 100.000,00 مائة ألف دينار جزائري. إثباتا لذلك حررنا هذا المحضر لتتشر نسخة منه بجريدة يومية وطنية طبقا للقانون.

المحضر قضائي
 14.03.2026

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convientrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08
Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
 الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A7 مستغانم
 الهاتف: 045.41.82.39
 محضر تبليغ أمر على عريضة النشر في جريدة يومية وطنية
 طبقا للمادة 412 ف 04 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بناء على طلب السيد : بنك التنمية المحلية وكالة الظهرة 425 مستغانم الممثلة من طرف مديرها القائم في حقه الأستاذ بلقبوس رضوان. الكائن : حي 400 مسكن طريق وهران ولاية مستغانم. ضد السيد: المؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة المسماة رادوي للأشغال البناء و الترقية العقارية الممثلة من طرف مسيرها رادوي يحي (المدين . العنوان : صلامندر المنطقة الحضرية الثالثة رقم 01 الحصة رقم 10 الطابق الثاني ، مستغانم. بناء على أمر على ذيل عريضة الصادر عن السيد رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم بتاريخ: 2025/11/16 تحت رقم الترتيب 25/000398 فهرس رقم 25/626. حيث أنه بتاريخ 2025/12/11 تم تحرير محضر تبليغ أمر على عريضة عن طريق رسالة مضمونة و تم إعادة التبليغ عن طريق التعليق أمام المحكمة بتاريخ 2026/02/02، وأمام رئيس المجلس الشعبي البلدي بتاريخ 2026/02/03. وبناء على أمر اذن بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم المؤرخ في 2026/02/25 تحت رقم الترتيب 26/000100 رقم الفهرس 2026/186 المتضمن نشر مضمون محضر التبليغ الرسمي لأمر الحجز التنفيذي على عقار مرهون المؤرخ في 2025/12/11.

المحضرة القضائية
 14.03.2026

Amis internautes, lisez

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 DES POSTULANTS EXIGENT LE LANCEMENT DE LEUR RECENSEMENT

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 LA VIE À SAÏDA
 Des jeunes préparés pour le rôle de leur Région
SAÏDA AFFRONT SAÏDA
 cette semaine

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 09 HECTARES DE FORÊTS DETRUITES À GUELMA

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 528 INTERPELLATIONS EN UNE SEMAINE À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 LES FAMILLES COÛTÈRES POINTENT AU CÉLESTIN
RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 24 CAS ENREGISTRÉS À OUARGLA

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 LES BOMBES ARTISANALES À CONSTANTINE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MENDIERS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 LE MAIRE ET LE CHEF DU PERSONNEL DEVANT LE JUGE LE 31 AOÛT

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 UNE FILLETTE RETROUVÉE À DJELFA

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHMI ET 35 MILLIONS POUR SILHANI
LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 Contributions: Le temps complémentaire encore une fois atta
Le beurre, l'argent du beurre et la va

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 OHOU AVERTIT CONTRE LA DÉLIQUESCENCE DE LA CHOSE POLITIQUE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ DISPARU ENTRE LA TURQUIE ET LA GRÈCE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 LA GRANDE SERKHA, LA MACTAL, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW OCCUPÉES PAR LES COUSAINS MIGRATEURS

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 DEUX CORPS SANS VIE RENVOYÉS À BÉRAÏ ET EL KALA

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURVER

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
IMPOTS

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
 528 INTERPELLATIONS EN UNE SEMAINE À ORAN
140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE

Rencontre à Alger sur le parcours et l'œuvre de Abdelkader Alloula

Une rencontre sur le parcours singulier et l'œuvre prolifique de l'homme de théâtre Abdelkader Alloula (1939-1994), a été animée, jeudi à Alger, par des académiciens et des universitaires, en présence de la comédienne et fille de ce grand dramaturge qui a marqué le mouvement théâtral algérien.

Organisée par la Radio algérienne à l'occasion du 32e anniversaire de la disparition (14 mars 1994) de cette grande figure algérienne du 4e Art, cette rencontre, prévue à la diffusion samedi prochain sur les ondes de Radio Culture, a été placée sous l'intitulé : "Alloula: Cavalier des planches, gardien du patrimoine".

Les deux parties de cette rencontre commémorative, ont été animées par le directeur artistique du TNA, Djamel Guermi, le président de la Commission scientifique de l'ouvrage récemment paru sous le titre, "Abdelkader Alloula Ladjouad, Les Eternels", le docteur, Abdelhamid Alaoui et le dramaturge et metteur en scène Omar Fetmouche.

La comédienne et fille du regretté dramaturge, Rihab Alloula, le critique et l'enseignant à l'université Alger 2, Ahcène Tlilani et le journaliste et critique de théâtre, Boubekour Sekini, ont également été conviés à cette rencontre. Rihab qui n'avait que 10 ans en 1994, a évoqué son lien avec son père empreint de "compréhension, d'encouragements et de générosité", et a souligné qu'elle continuait encore de découvrir cette figure emblématique du théâtre, ses "élans d'engagement et de dévouement pour l'Algérie à travers la pratique du 4e Art" et via les témoi-



gnages de celles et ceux qui l'ont connu.

Les intervenants ont rappelé l'"humanisme de l'homme, sa grande disposition à écouter et sa disponibilité à aider", ainsi que ses "préoccupations premières" relatives à la nécessité de "construire un théâtre algérien, authentique dans ses contenus et moderne dans ses formes, fondé sur les bases solides du patrimoine culturel et au service de l'individu et de la société algérienne".

Portant "une vision sur l'avenir du théâtre algérien claire et précise, Abdelkader Alloula savait parfaitement ce qu'il voulait", consacrant son œuvre entièrement à la "libération de la pensée de toutes les contraintes" et travaillant avec "une projection clairvoyante et pragmatique" dans chacun des ateliers constituant un spectacle (écriture, mise en scène, scénographie, direction d'acteurs, éclairage, bande son), a-t-on ajouté.

"Son souci du détail l'avait poussé jusqu'à parler du "théâtre de la parole", qu'il ciselait sur les plans, "sémantique, phonologique et phonétique", ce qui don-

nait une "uniformité et une ressemblance" du propos dans un rythme "harmonieux de complémentarité" lors de l'interprétation des différents rôles.

"Le regretté dramaturge parlait également du "théâtre de l'écoute", après s'être longtemps consacré à étudier et faire des recherches sur la manière dont chaque propos allait être perçu par le récepteur, une quête de simplicité académique où tout devait être dit et transmis avec des corpus basiques de tous les jours, aux propos percutants et bien agencés". Alloula, ont poursuivi les intervenants, "c'est aussi l'agencement dans ses spectacles, de la poésie populaire (à l'instar du Melhoun) œuvrant à promouvoir la culture et le patrimoine algériens, tant sur la forme que dans les contenus, en mettant en valeur les us et les coutumes du peuple".

Les invités à cette rencontre ont appuyé leur propos avec plusieurs exemples de pièces dont, "Ladjouad", "Lagoual", "Homk Salim" (adaptée de Journal d'un fou de Nicolas Gogol) et quelques anecdotes et souvenirs vécus avec le regretté.

"Fracture", nouvelle exposition de l'artiste plasticien Tahar Tazerout

"Fracture", la nouvelle exposition de l'artiste plasticien Tahar Tazerout, se poursuit jusqu'à mercredi, tentant de révéler la tension secrète du verre, ce matériau solide, amorphe, généralement transparent et fragile, en perpétuel rapport complexe et subtil avec la lumière.

Visible depuis le 1er mars à la Galerie Aïcha-Haddad à Alger, la vingtaine de toiles de cette "nouvelle narration de la matière" est née d'une volonté intérieure de "réunir deux voies, deux souffles et deux gestes", a expliqué l'artiste.

Dans cette démarche inscrite dans la continuité d'un parcours entamé il y a trois ans, Tahar Tazerout avait exploré le clair-obscur sur verre brisé dans "Ecllosion de verre" (2023) et repoussé les limites d'une technique "encore peu maîtrisée en Algérie" dans "Ecumes de verre" (2025).

Ainsi, dans "Ecllosion de verre", la frontalité est gravée dans la lumière, captant des lueurs bleutées, blanchâtres ou dorées qui traversent la matière et se figent dans un instant suspendu qui donne l'impression que le verre "respire" et que chaque oeuvre conçue dans la précision extrême du geste, vit et change au fil du jour.

Plus silencieuse et plus intime dans "Ecumes de verre", la lumière, plutôt que gravée, est "finement déposée sur la surface", telle une écume fragile et figée dans sa fuite, laissant des points suspendus composer des visages au réalisme troublant.

Dans "Fracture", la thématique ne constitue pas une rupture, mais une ligne de tension qui traverse le verre, où l'image du visiteur, absorbée et réfléchi, pénètre les oeuvres, transformant son reflet pour en devenir partie intégrante, dans une alchimie entre surface et profondeur. "Fracture" est venue s'imposer telle une muse rebelle qui vient de découvrir une âme à la matière et dont le tourment et la démenche cherchaient un support qui les porte et les apaise. Dans cette nouvelle exposition, Tahar Tazerout a synthétisé le cheminement d'une réflexion récurrente en progression, après avoir longtemps exploré le verre le comparant à une faille lumineuse.

Visible chaque soir à partir de 21h00, "Fracture" croise deux sentiers qui se rejoignent dans l'imaginaire, où se dessinent les prémices d'un chemin lumin



Clôture du 15e Festival national de la chanson chaâbi

Les lauréats distingués à Alger

Le 15e Festival culturel national de la chanson chaâbi a pris fin jeudi soir à Alger, lors d'une cérémonie officielle, après 4 jours de compétition avec la remise des prix aux lauréats de cette édition marquée par la participation 15 candidats.

La cérémonie de clôture s'est déroulée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, en présence du conseiller auprès du président de la République chargé des Affaires diplomatiques, M. Amar Abba, du commissaire du festival, Abdelkader Bendameche et du directeur du Palais, Ahcène Ghida, aux côtés de figures artistiques et maîtres du chaâbi.

Le jury, présidé par l'artiste El Hadi El Anka, avec comme membres Zerrouk Mokdad, Fayçal Hedroug, Mohamed Hamaïdia, Djamel Fodil et Khaled Chahlel Yacine, a distingué 4 lauréats à l'issue de cette cérémonie, avec la remise de prix dotés de récompenses financières.

Le 1er Prix a été attribué à Islam Larbi Bouamrane d'Aïn Defla, sacré meilleur interprète de cette édition pour sa reprise

de "Echemâa" du défunt chanteur Kamel Messaoudi (1961- 1998), alors que Yacine El Achi de Constantine et Hicham Meziane d'Alger ont reçu, ex aequo, le 2e Prix. Mohamed Amine Kourak de Tiaret a décroché le 3e Prix de cette 15e édition dont le Prix spécial du jury est revenu à Hiba Cherk El Ain de Blida.

Dans son rapport d'évaluation, présenté par Khaled Chahlel Yacine, le jury a relevé un "niveau artistique convergent des candidats de ce concours dédié à la chanson populaire, rendant ainsi l'évaluation et la notation "délicate" et "difficile" en raison de la qualité "élevée" des performances. Le jury, a-t-il noté, a adopté dans son évaluation une série de critères techniques, artistiques et de présence scénique, notamment la maîtrise vocale et du rythme, la mémorisation et l'originalité du texte ainsi que et la justesse de la performance linguistique.

Avant la phase finale, les candidats ont bénéficié d'une "formation académique" à travers une masterclass qui a contribué à "perfectionner la maîtrise des critères



de sélection", a souligné M. Chahlel Yacine.

Accompagné par un orchestre dirigé par Abdelwahab Boukoura, le lauréat du 1er prix, Islam Larbi Bouamrane, a interprété des pièces chaâbi.

Un hommage aux membres du jury a été rendu en clôture de la cérémonie.

Par ailleurs, les organisateurs ont annoncé l'ouverture à partir du 1er juillet pro-

chain, des inscriptions pour participer au 16e Festival national de la chanson chaâbi.

Organisé depuis 2006, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le Festival culturel national de la chanson chaâbi vise à préserver le patrimoine de ce genre musical populaire, notamment à travers la formation de jeunes talents capables d'assurer la relève.

TF1

2

05h50 TFou
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Grands reportages
15h00 Irlande / Ecosse
17h05 Rugby : Le mag des 6 Nations
17h55 50mn Inside
19h05 50mn Inside le mag
19h50 Ma maison de A à Z
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
20h50 Ma maison de A à Z
21h00 Météo
21h10 The Voice, la plus belle voix
22h30 The Voice, la plus belle voix
23h30 Vendredi, tout est permis avec Arthur
00h40 Tirage de l'EuroMillions

3

10h40 Chef pays
11h15 Des régions gourmandes
11h45 Météo
11h50 Outremer.l'info
12h00 Enquêtes de région le mag
12h15 Dans le rétro
12h25 ICI 12/13
12h55 Jeux paralympiques d'hiver : Midi
13h30 Cyclisme : Paris-Nice
15h30 Jeux paralympiques d'hiver : Après-midi
17h05 Le Para Club
18h00 Expression directe
18h05 Questions pour un champion
18h50 Darooma
18h57 Les révélations des Victoires de la musique classique
19h00 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h45 Journal Météo Climat
19h55 Stade 2 la quotidienne
20h10 Le Para Club
20h25 C'est bon à savoir
20h26 Dans le rétro
20h35 Escales en France
21h10 Cassandra
22h45 Cassandra
01h10 Journal Météo Climat
01h20 Gustavia, l'histoire du prince de Suède inconnu

6

06h00 M6 Kid
07h45 Absolument stars
10h10 Le mag du samedi
10h20 Le mag du samedi
10h55 66 minutes : grand format
11h45 66 minutes : grand format
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h30 Un jour, un doc week-end
14h15 Un jour, un doc week-end
15h00 Un jour, un doc week-end
15h55 Un jour, un doc week-end
17h40 La roue de la fortune
18h35 Le maillon faible
19h45 Le 19.45
20h30 Scènes de ménages
21h10 Pour toi Céline
22h05 Pour toi Céline
23h20 Notre-Dame de Paris - les grandes retrouvailles 25 ans après
00h25 Le maillon faible
01h20 Programmes de la nuit

08h00 Journal 08h00
08h30 Télématin
09h30 Jeux paralympiques d'hiver : Matinée
13h00 Journal 13h00
13h25 Jeux paralympiques d'hiver : Après-midi
14h15 C'est bon à savoir
14h20 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h15 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
16h15 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
17h15 XV/15
17h30 Pays de Galles / Italie
19h55 Journal Météo Climat
20h00 Journal 20h00
20h30 France / Angleterre
23h20 Quelle époque !
01h10 Basique, le concert
02h10 L'art du crime
03h50 Ça commence aujourd'hui

CANAL+

08h09 Un prophète
09h02 Y a-t-il un flic pour sauver le monde ?
10h26 Karate Kid : Legends
11h57 L'hebd'Hollywood
12h14 Têtâtête(s)
12h29 Super plan
13h18 Superman
15h24 L'hebd'Hollywood
15h39 F1 : Le film
18h09 Enzo, le mythe Ferrari
18h52 Enzo, le mythe Ferrari
19h44 La boîte à questions
21h06 Evanouis
23h11 Lost Media
23h25 Lost Media
23h38 Lost Media
23h49 Lost Media
00h50 The Alto Knights
02h49 Sinners

arte

07h35 La médecine tibétaine, l'art de guérir
08h30 Pérou, les abeilles sacrées d'Amazonie
09h25 Invitation au voyage
10h05 Les délices du Tyrol du Sud
10h30 La valse des continents
11h15 La valse des continents
12h00 La valse des continents
12h45 La valse des continents
13h30 Pompéi, ses nouveaux secrets
14h25 Pompéi, ses nouveaux secrets
15h25 Pompéi, ses nouveaux secrets
16h50 Invitation au voyage
17h30 Kenya, le pari du lait de chamelle
18h05 Jamaïque : Rasta Gracie et ses amis guérisseurs
18h50 Arte reportage
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes samedi
20h55 Les couleurs de l'Antiquité
22h25 Dans le secret des hiéroglyphes : les frères Champollion
00h15 Beirut - Live in Berlin 2024
01h45 Mondialisation : Les nouvelles règles du jeu
03h15 Beatrice Rana interprète Schumann
04h00 Italie : la force des porteuses de Santa Rosa

TÉLÉVISION 15

Votre soirée

TF1

21h10

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



Apparue en 2012, l'émission The Voice a révélé de nombreux chanteurs et chanteuses tels que Slimane, Claudio Capeo, Louane, Amir ou Kendji Girac. Constituée de plusieurs étapes, le télé-crochet débute toujours par les emblématiques auditions dites à « l'aveugle » au cours desquelles un jury composé d'artistes confirmés écoute une chanson sur un siège dos à la scène qui l'empêche de voir l'interprète. Si l'un d'eux est séduit, il peut appuyer sur un buzzer qui lui permet de se retourner et de se positionner pour accueillir le talent dans son équipe.

3

21h10

CASSANDRE

La commissaire Florence Cassandra et son équipe enquêtent sur le meurtre de la jeune Laura, une ancienne championne olympique de natation. Rapidement, elle lui découvre un abandon de carrière pour se consacrer à sa famille, sa vie ayant alors basculé dans une tournure particulièrement sombre, oscillant entre un fils très turbulent et un ancien coach sportif accusé de méthodes plus que douteuses.

Acteur: Gwendoline Hamon (Cassandra), Alexandre Varga (Pascal Roche), Dominique Pinon (Jean-Paul Marchand), Jessy Salomé Ugolin (Nicky Maleva),



CANAL+

21h10

EVANOUIS



Une nuit, dans une petite ville de Pennsylvanie, tous les enfants d'une même classe, à l'exception d'un seul, se lèvent de leur lit à la même heure et disparaissent sans laisser de trace. Les parents éplorés et les habitants tentent de les retrouver.

Acteur: Josh Brolin (Archer Graff), Julia Garner (Justine Gandy), Alden Ehrenreich (Paul Morgan), Toby Huss (Ed Locke), Benedict Wong (Marcus Miller)

Realisateur: Zach Cregger
Scénariste: Zach Cregger
Musique: Zach Cregger, Hays Holladay, Ryan Holladay, Mary Lattimore



ORAN
17 | 08

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h17
19h10
60%
10km/h

Alger	☀️	16-09
Constantine	☀️	15-08
Annaba	☀️	17-11
Ouargla	☀️	22-12
Mostaganem	☀️	17-08
Béchar	☀️	22-08

Liban

Des raids sionistes font 11 martyrs et 32 blessés



At moins onze personnes sont tombées en martyrs et 32 ont été blessées jeudi lors de frappes aériennes sionistes visant des zones dans et autour de Beyrouth, a annoncé le ministère libanais de la Santé. Une frappe sur le quartier de Ramlet el-Baïda a fait huit morts et blessé 31 autres, a-t-il précisé, dans un communiqué. Il s'agit de la troisième attaque sioniste sur Beyrouth depuis l'escalade des tensions. L'Agence nationale d'information (Ani, officielle) a rapporté que cette frappe avait touché un véhicule lors de vols à basse altitude effectués par des drones des forces sionistes au-dessus de la zone. Par ailleurs, des raids sionistes sur la ville d'Aramoun, au sud-est de Beyrouth, ont fait trois martyrs et un enfant blessé, selon un bilan préliminaire publié par le centre des opérations d'urgence du ministère. Le bilan des frappes sionistes sur le Liban depuis le début du mois en cours a atteint 634 morts, dont 91 enfants, et plus de 1.500 blessés, a indiqué le ministère libanais de la Santé. En dépit de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban.

Guterres en visite à Beyrouth

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a annoncé vendredi être arrivé à Beyrouth pour une "visite de solidarité" au Liban, où l'agression sioniste a fait depuis le 2 mars au moins 687 martyrs, rapportent des médias. "Je viens d'atterrir à Beyrouth pour une visite de solidarité avec le peuple libanais", a déclaré M. Guterres sur les réseaux sociaux. Et de souligner: "L'ONU et moi-même ne ménagerons aucun effort pour œuvrer à l'avenir pacifique que le Liban et cette région méritent amplement". Le ministère libanais de la Santé publique a annoncé jeudi que le bilan de l'agression sioniste contre le Liban s'élevait à 687 martyrs et 1.774 blessés depuis le 2 mars.

Poursuite par l'entité sioniste de la fermeture de la mosquée Al-Aqsa

La Ligue islamique mondiale condamne

La Ligue islamique mondiale a fermement condamné la poursuite par l'occupation sioniste de la fermeture des portes de la mosquée Al-Aqsa aux fidèles palestiniens durant le mois de Ramadhan. Dans un communiqué publié mercredi soir, le secrétariat général de la Ligue a dénoncé cette atteinte visant le caractère sacré des lieux saints de l'Islam, soulignant "la nécessité urgente pour la communauté internationale d'assumer ses responsabilités juridiques et morales afin de mettre un terme à cette grave et persistante atteinte à la sacralité des lieux saints religieux à El-Qods". Les forces d'occupation sionistes ont fermé la mosquée Al-Aqsa depuis le début de la semaine dernière et ont contraint les fidèles à quitter les lieux, alors qu'un important déploiement des forces d'occupation était observé dans la ville d'El-Qods occupée. Les fidèles ont ainsi accompli la troisième prière du vendredi du mois sacré de Ramadhan dans les environs de Bab Al-Amoud.

Organisation maritime internationale (OMI)

Réunion extraordinaire sur le détroit Ormuz

L'Organisation maritime internationale (OMI) doit examiner les répercussions de l'escalade militaire au Moyen-Orient sur le transport maritime et la sécurité des marins, «en particulier dans et autour du détroit d'Ormuz». Elle a convoqué une session extraordinaire les 18 et 19 mars, selon un communiqué l'agence de l'ONU chargée de la sécurité du secteur maritime. Le conseil est l'organe exécutif de l'Organisation, composé de 40 Etats élus par l'assemblée de l'institution. Toutefois, la réunion sera ouverte à l'ensemble des Etats membres ainsi qu'à d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales. Depuis le début l'escalade militaire au Moyen-Orient le 28 février dernier avec les frappes américano-sionistes sur l'Iran, la navigation dans le détroit d'Ormuz et autour du détroit est quasiment paralysée causant des perturbations majeures dans l'approvisionnement de pétrole dans le monde. L'Iran promis jeudi de garder le détroit d'Ormuz fermé, après une demande en ce sens du nouveau guide suprême Mojtaba Khomeini. «En réponse à l'ordre» de leur «commandant en chef» Khomeini, les Gardiens de la Révolution iraniens ont promis de garder le détroit fermé et de porter «les coups les plus sévères à l'agresseur», a annoncé le commandant des forces



navales Alireza Tangsiri. Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Majid Takht-Ravanchi, a assuré que Téhéran a «coopéré» avec plusieurs «pays» qui ont demandé à l'emprunter. Il n'a pas nommé ces pays mais souligné que ceux qui se sont joints aux Etats-Unis et à l'entité sioniste «ne devraient pas bénéficier d'un passage sûr dans le détroit d'Ormuz». Le ministre a, par ailleurs, démenti que l'Iran posait des mines dans le détroit d'Ormuz, comme Washington l'en accuse. Les frappes se poursuivent, vendredi, pour leur quatorzième jour. Par ailleurs, plusieurs explosions ont secoué le Golfe jeudi dernier. Sur un réservoir d'hydrocarbures à Bahreïn, un immense champ pétrolier en Arabie saoudite,

un aéroport au Koweït, un port à Oman. Au moins trois navires ont été attaqués, soit un total de six depuis le 11 mars et 16 depuis le début du conflit, selon l'agence maritime britannique UKMTO. La situation humanitaire se détériore en Iran du fait des frappes américano-sionistes. Quelque 3,2 millions d'Iraniens ont été déplacés à l'intérieur du pays depuis le début du conflit, selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). «Le problème de Donald Trump, c'est qu'il ne comprend pas que le peuple iranien est une nation courageuse, une nation forte, une nation déterminée», a déclaré, vendredi, Ali Larijani, chef du Conseil suprême de la sécurité nationale.

France

Appel à une journée de mobilisation pour la Palestine le 28 mars

Près d'une centaine d'organisations françaises, solidaires avec la Palestine, appellent à des rassemblements le samedi 28 mars dans plusieurs grandes villes françaises, pour la défense des droits du peuple palestinien. Lancée à l'initiative de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) à l'occasion de la Journée de la Terre, cette mobilisation s'inscrit dans la continuité de la manifestation du 29 novembre 2025, qui avait réuni des milliers de personnes dans la capitale française. Même si un rassemblement est prévu à Paris, place de la République, les organisateurs expliquent que «cette fois, l'objectif n'est pas de concentrer le rassemblement dans la capitale, mais de faire entendre la voix des Palestiniens dans chaque ville de France». Près d'une vingtaine de villes françaises sont concernées par cette manifestation, notamment Strasbourg, Bordeaux, Dijon, Lille, Toulouse et Lyon. Les manifestants portent plusieurs revendications fondées sur le droit international. Ils appellent à un cessez-le-feu définitif et à la fin du génocide en cours à Gaza et réclament la reconnaissance du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, ainsi que le droit au retour des réfugiés palestiniens. Ils exigent également la fin de l'occupation, de la colonisation et de l'apartheid



mené par l'entité sioniste. Le Comité des libertés du Syndicat des journalistes palestiniens a enregistré plus de 120 violations, attaques et crimes contre des journalistes et des institutions médiatiques palestiniennes au cours du mois de février 2026, en Cisjordanie et à El-Qods occupées, appelant les ONG des droits humains à intervenir d'urgence afin d'assurer la protection des journalistes palestiniens. Un rapport publié par le Comité a montré que les forces d'occupation sionistes ont continué à cibler systématiquement les équipes de presse en les empêchant de couvrir l'actualité sur le terrain, en tirant à balles réelles, utilisant des gaz lacrymogènes et des bombes sonores, en plus

de procéder à des arrestations et diverses mesures punitives, dans le but d'entraver la transmission de la vérité et de restreindre le travail des médias. Selon le document, les cas d'entrave à la couverture médiatique et de détention d'équipes de presse figuraient en tête de liste des violations, avec 52 cas, notamment dans des zones d'incursions militaires ou lors d'attaques de colons. Le Comité a également recensé 17 cas d'expulsion arbitraire de journalistes qui couvraient des événements sur les esplanades et aux alentours de la mosquée Al-Aqsa, dans le cadre d'une politique visant à limiter la couverture médiatique de ce qui se passe à El-Qods et à la mosquée Al-Aqsa.